

Aujourd'hui dimanche

La personnalité de la semaine



B3 Dominique Bourget

Un sondage CROP-La Presse

Le NPD rejoint le PQ dans les intentions de vote

54% des électeurs appuient le Parti libéral de Robert Bourassa

DES QUÉBÉCOIS SATISFAITS

Diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait du gouvernement actuel du Québec?

Très satisfait	9
Plutôt satisfait	40
Plutôt insatisfait	30
Très insatisfait	10
Sans opinion	12

MARIO FONTAINE

Le Nouveau Parti démocratique a rejoint le PQ dans les intentions de vote des Québécois, qui continuent toutefois de préférer largement le gouvernement libéral de Robert Bourassa, envers lequel ils expriment encore une satisfaction non équivoque après presque deux ans de pouvoir.

Voilà ce que révèle un sondage CROP-La Presse, qui indique que si des élections avaient eu lieu entre le 1er et le 6 octobre, 54 p. cent des électeurs auraient appuyé le Parti libéral, 23 p.

cent auraient voté en faveur du Parti québécois et 22 p. cent pour le Nouveau Parti démocratique. Avant répartition des indécis et des non-réponses, ces chiffres se situaient respectivement à 43, 18 et 18 p. cent.

C'est dire que le PQ et le NPD se retrouvent nez à nez, compte tenu de l'échantillon retenu. Reposant sur 1 006 entrevues téléphoniques, celui-ci affiche une précision à trois points près, 19 fois sur 20. Même si ces chiffres font état d'une remontée d'un point du Parti québécois par rapport au CROP de juin der-

L'ASCENSION NÉO-DÉMOCRATE

Si des élections avaient lieu aujourd'hui au Québec, pour quel parti voteriez-vous?

	PLQ	PQ	NPD	Autre
1-6 octobre (CROP)	54	23	22	2
18-30 sept. (Sorecom)	54	26	18	1
12-18 juin (CROP)	58	22	18	2
8-24 mai (Sorecom)	55	33	8	4
Élections du 2 déc. 85	56	39	•	5

VOIR NPD EN A 2



B3 Le mot du silencieux

LE SAMEDI 24 OCTOBRE 1987

3	24	25	38	3	5	6	7
39	44	(36)		21	35	(40)	

Sommaire

- Annonces classées... B 5 à B 11
- Arts et spectacles... C 1
- Informations... C 4
- Ciné-horaire... C 8
- Bridge... B 12
- Décès, naissances, etc... B 2
- Editorial... B 2
- Êtes-vous observateur?... B 5
- Feuilleton... B 7
- Horoscope... B 6
- Le monde... A 6
- Mots croisés... B 9
- Mot mystère... B 8
- Quoi faire aujourd'hui... C 6

Marie-Eve

AVANT, LES REINES AVAIENT UNE VIE TRÈS COURTE QUE L'ON RACCOURCISAIT PAR LA TÊTE. C'EST POUR ÇA QUE NOTRE REINE PORTE TOUJOURS DES CHAPEAUX BLINDÉS!



Turner tente de justifier ses sénateurs

LILIANNE LACROIX

«Sauvez nos emplois. Adoptez la loi C-22».

Brandissant des pancartes enjoignant les sénateurs libéraux de les écouter, des centaines de manifestants de l'industrie pharmaceutique ont manifesté hier sur le campus de l'Université de Montréal, où se déroule ce week-end une conférence du Parti libéral

du Canada sur l'économie nationale.

«Les libéraux ont choisi pour thème *Trouver du travail pour l'an 2000*», a lancé M. Jack Kincaid, président de Squibb. «Pourtant, ce sont leurs sénateurs qui entravent actuellement notre avenir économique... Plus de \$600 millions en recherche et développement sont bloqués parce

VOIR TURNER EN A 2



Des centaines de personnes ont manifesté hier sur le campus de l'Université de Montréal. PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

La Bourse de Tokyo remonte la pente

Des économistes évoquent à nouveau le spectre d'une récession

d'après AFP, Reuter, CP et AP TOKYO

Après une semaine de montages russes, le seul marché de valeurs mobilières fonctionnant le samedi, la Bourse de Tokyo, a remonté légèrement la pente hier, ne reprenant toutefois qu'une infime fraction du terrain perdu au cours des derniers jours.

À la fermeture du marché, hier, l'indice japonais Nikkei enregistrait un gain de 0,5 p. cent comparativement à la veille. Mais sur l'ensemble de la semaine, l'indice de la Bourse de Tokyo aura néanmoins régressé de 11,6 p. cent.

Dans le sillage de la légère hausse enregistrée vendredi à Wall Street, Tokyo a ouvert en nette progression, mais a reculé

VOIR BOURSE EN A 2



L'artillerie des Twins tonne

Limités à cinq points et 18 coups sûrs lors des trois défaites d'affilée encaissées à St. Louis, les Twins du Minnesota ont refroidi les ardeurs des Cardinals, hier, à leur retour au Metrodome. C'est un grand chelem de Kent Hrbek qui a couronné l'attaque de 15 coups sûrs des Twins, déclassant les Cardinals 11-5. Le septième et ultime match de la Série mondiale sera disputé ce soir au Minnesota. Nos informations, pages 2 à 5 (tabloid sports)

PHOTOLASER AP

La revanche des pieds-noirs!



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

collaboration spéciale PARIS

Vingt-cinq ans après qu'on les ait jetés, non pas exactement à la mer, mais sur les ponts des bateaux qui les menaient d'Alger à Marseille, les 800 000 pieds-noirs d'Algérie et leur progéniture tiennent, d'une certaine manière, leur revanche. C'étaient des indésirables



pour ne pas dire des parias: aujourd'hui ils sont plus qu'intégrés, ils ont du succès sur tous les fronts, dans le commerce, les professions libérales, la fonction publique. Et la culture sous toutes ses formes.

Dans cette ville nordique et pluvieuse qu'est Paris, à la télévision, les pieds-noirs constituent sans doute, dans la population française, la minorité «culturelle» la plus voyante, la plus exubérante, la moins complexée. Même si dans les familles d'origine bourgeoise ou de

gros colons, le fameux accent de Bab El Oued (aussi appelé le «pataouète») n'a jamais été beaucoup pratiqué, des centaines de milliers de «rapatriés» s'y reconnaissent, même quand ils sont de grands scientifiques — tel le professeur Tubiana — ou des écrivains comme Marie Cardinal. On chercherait en vain aujourd'hui une «identité» marseillaise dans la culture ou les médias français. Les pieds-noirs, eux, se manifestent plus que jamais, même si cette personnalité risque fort de se perdre à la génération suivante. Mieux encore: malgré leur réussite fréquente, leur côté

VOIR REVANCHE EN A 2

Foglia est en page A 2

JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIÈRES

NOUVELLES FRONTIÈRES

FLORIDE 199\$

À PARTIR DE

800 EST. DE MAISONNEUVE (ANGLE ST-HUBERT) (METRO BARRI) PERMIS DU QUÉBEC

288-4800

TAXE EN SUS

VOL ALLER-RETOUR TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS À COMPTER DU 18 DÉC.

SUITE DE LA UNE

NPD

Le NPD rejoint le PC dans les intentions de vote

nier, ils témoignent néanmoins d'une chute considérable de cette formation depuis les élections de décembre 85, alors que les troupes de Pierre Marc Johnson recueillaient 39 p. cent des voix. Une perte de 16 points en moins de deux ans.

À l'opposé, le NPD-Québec, qui n'était même pas classé à l'époque (il entrait dans les 5 p. cent de la catégorie «autres partis»), s'affirme maintenant comme une force politique majeure. De fait, le NPD reçoit 30 p. cent des suffrages exprimés dans la région de Québec, 22 p. cent dans celle de Montréal et 20 p. cent ailleurs au Québec. On remarquera que la remontée néo-démocrate est beaucoup plus accentuée chez Sorecom que chez CROP. Une question de méthodologie peut, partiellement ou totalement, l'expliquer: avant son sondage de septembre, Sorecom ne mentionnait pas le NPD dans son choix de parti, contrairement à CROP.

On constate d'autre part que l'appui au Parti québécois est particulièrement élevé en province, où il atteint 28 p. cent des intentions de vote, comparativement à 19 p. cent à Montréal et 18 p. cent à Québec. 20 p. cent des personnes interrogées se disent par ailleurs incisées ou refusent de répondre.

Le Parti libéral du Québec sort grand gagnant de cette consultation, obtenant une majorité des votes partout. Son score s'établit à 57 p. cent dans la région métropolitaine, 51 p. cent dans celle de la capitale et 50 p. cent ailleurs au Québec. Le vote des non-francophones y est pour quelque chose, puisque ces derniers appuient les libéraux à 70 p. cent, contre la moitié des francophones.

En fait, plus on est vieux et riche, plus on se prononce pour le Parti libéral. Loin derrière, le Parti québécois reçoit surtout ses appuis dans la tranche des \$20 000-\$40 000, quoique les \$30 000-\$40 000 soutiennent encore davantage le NPD, dont la popularité augmente, toutes proportions gardées, avec le niveau de scolarité.

La forte domination du Parti libéral s'explique par le fort taux de satisfaction de la population à l'endroit de l'administration Bourassa. Les libéraux maintiennent leur cote d'amour, alors que la moitié des Québécois (49 p. cent) s'estiment satisfaits ou très satisfaits de l'actuel gouvernement. 40 p. cent se déclarent au contraire insatisfaits, les autres n'ayant pas d'opinion sur l'actuel gouvernement.

On constate, à l'examen des résultats, que la région de la Vieille Capitale (55 p. cent) et celle de Montréal (52 p. cent) sont plus satisfaites que le reste du Québec (44 p. cent). De même, les hommes expriment davantage leur accord avec la marche des affaires de l'Etat (55 p. cent) que les femmes (44 p. cent).

Dans l'ensemble, c'est dans le groupe d'âge formé des 35 à 54 ans et là où le revenu familial est égal ou supérieur à \$40 000 qu'on relève les taux de satisfaction les plus élevés. De la même façon, la satisfaction augmente avec la scolarité des répondants mais ne présente pas de différences significatives entre francophones et non-francophones.

TURNER

Turner tente de justifier ses sénateurs

qu'ils refusent de passer la loi C-22», a dit M. Jack Kincaid, tandis que les manifestants continuaient de scandaler leur volonté de faire plier les sénateurs.

Alors que les manifestants défilaient depuis près d'une heure devant les fenêtres de la cafétéria où les députés prenaient leur repas, le chef du Parti libéral, M. John Turner, visiblement très nerveux, est sorti pour affronter les manifestants pendant quelques minutes. Il a alors tenté, sans grand succès, d'expliquer l'intervention libérale. C'est sous les cris de «Soyez un vrai chef, les sénateurs nous mènent par le bout du nez» qu'il est finalement retourné à l'intérieur.

Selon le Dr Jean-Gil Joly, vice-président aux affaires scientifiques chez Squibb et organisateur de la manifestation, l'industrie est actuellement l'otage d'une guerre politique: «On est sceptique quant au bienfondé de l'opposition du Sénat. On a l'impression que les sénateurs n'attendaient que l'occasion de faire opposition, quelle que soit la loi... Nous, on ne veut pas faire de politique, on veut travailler. Malheureusement, on a l'impression d'être les pions dans un jeu politique qui nous dépasse.»

Selon M. Joly, les activités de recherche sont actuellement quasiment paralysées: «On ne peut pas s'engager, on ne sait pas quel sera l'avenir. C'est désolant d'être paralysé si longtemps sur un projet qui fait pourtant l'unanimité au Québec. En attendant, qu'est-ce que ça me donne de planifier \$5 millions de dépenses en recherche si, en bout de ligne, je ne les ai pas?»

M. John Zabriskie, président de Merck Frost Canada, a dit que 1 500 emplois pourraient disparaître en Ontario et au Québec si le projet de loi n'est pas adopté.

M. Bill Heessels, vice-président de la division pharmaceutique de Pfizer Canada, a carrément manifesté sa révolte: «En tant que Canadien, je suis outré de voir des non-élus imposer leur volonté à la population. Les sénateurs ont fait leur devoir quand ils ont fait remarquer ce qu'ils considéraient comme certaines faiblesses dans la loi, mais leur rôle s'arrête là.»

M. Stephen A. Bigsby, directeur de l'Office de développement de la CUM, a apporté à la cause un appui sans réserve: «On n'a pas besoin du Sénat pour nous protéger contre nos propres élus. La question, maintenant, est de savoir quel est vraiment le rôle du Sénat.»

Même s'il espère voir la loi adoptée sans changement, M. Heessels a admis que le fossé entre les deux visions de la loi, celle des sénateurs et celle du gouvernement conservateur, ne lui semblait pas si large: «Ceci dit, je comprends toutefois que le ministre Harvie André tienne tête aux sénateurs. S'il cède là-dessus, qu'est-ce qui empêchera ce corps non élu de dicter sa conduite, encore et encore, à un gouvernement que tous les Canadiens ont choisi...»

Selon M. Turner, les libéraux veulent seulement des garanties: «On ne veut pas changer la loi et on abandonne l'idée de l'améliorer. Mais puisque le ministre et le premier ministre prétendent qu'avec la loi, il y aurait plus de recherche au Canada, plus d'emplois et que les prix des médicaments n'augmenteraient pas plus vite que le taux de l'inflation, qu'ils le mettent dans le texte. Le Sénat l'adoptera si ces trois conditions y sont incluses.»

BOURSE

La Bourse de Tokyo remonte la pente

en clôture sous l'effet de prises de bénéfices.

En fait, selon les analystes, les investisseurs japonais ont été encoura-

gés par le calme relatif qui a régné vendredi à New York, mais étaient inquiets de la faiblesse du dollar. Sur les marchés américains, le billet vert a clôturé vendredi à 141,80 yens, contre 144,95 la veille. Contre le mark, il a perdu près de quatre penings, s'établissant à 1,7780 DM.

Pendant que tous les marchés boursiers, exception faite de la Bourse de Tokyo, reprenaient leur souffle pendant le week-end, le président Ronald Reagan appelait une fois de plus hier les consommateurs américains à ne pas perdre confiance après la pire semaine de toute l'histoire de Wall Street.

Dans son allocution radiodiffusée hebdomadaire, le président a également mis en garde le Congrès contre l'adoption de lois protectionnistes dans la foulée de ces hauts et bas boursiers. Il lui a demandé de maintenir les dépenses et les impôts aussi bas que possible.

L'économie américaine est «saine et forte», a fait valoir M. Reagan, en rappelant les 59 mois consécutifs d'expansion déjà enregistrés. «Des corrections (boursières) ou fluctuations peuvent encore se produire, mais tant que les consommateurs ne réagissent pas exagérément en perdant confiance, notre expansion va se poursuivre», a-t-il assuré.

Cet optimisme était cependant pondéré par les économistes américains qui révisaient à la baisse leurs prévisions pour les mois à venir.

«Nous pouvons maintenant nous attendre à une croissance économique de 2,6 p. cent en 1988, comparativement aux pronostics antérieurs qui dépassaient les 3 p. cent», a estimé M. David Ralley, de la firme Whorton Econometrics.

Une économiste de Data Resources a pour sa part dit s'attendre à ce que les violentes fluctuations boursières de la semaine dernière aient pour effet de réduire de \$40 milliards US les dépenses des consommateurs au cours des 12 prochains mois.

Dans la même veine, plusieurs économistes français ont dit craindre les effets des remous boursiers sur la consommation, et ont évoqué la perspective d'une récession économique.

Tous les économistes interrogés à Paris par l'agence AFP imputent les turbulences actuelles au déséquilibre budgétaire américain. Selon M. Jean Cheval, sous-directeur des études économiques à la Banque Indosuez, les marchés se stabiliseront lorsqu'ils seront convaincus que les États-Unis ont la volonté de réduire leur déficit budgétaire par une augmentation des impôts, mais aussi que Washington et Bonn vont s'engager dans une véritable coordination de leurs politiques économiques.

Ici aussi, on s'accorde à prévoir un ralentissement de la croissance économique américaine.

La fébrilité des marchés boursiers a fait des remous jusqu'à l'autre côté du rideau de fer, et l'agence soviétique officielle TASS a reproché hier à Washington de «chercher clairement de gagner du temps» afin d'éviter des coupes dans le budget militaire américain.

Dans un commentaire consacré à l'actuelle instabilité des marchés, TASS estime qu'une nouvelle récession économique pourrait «emporter le monde capitaliste dans son ensemble», comme conséquence de l'énorme déficit budgétaire des États-Unis qui a déclenché «l'agitation sur les marchés occidentaux».

«Ce n'est un secret pour personne que la principale cause des déficits budgétaires et de l'endettement de l'État réside dans le choix de l'actuel gouvernement de Washington de dilapider les ressources matérielles et financières dans la course aux armements», note TASS.

REVANCHE

La revanche des pieds-noirs

clan, leur image est plutôt très sympathique auprès de l'immense majorité de la population.

«Vous mettez un pied-noir dans une pub ou dans n'importe quel film, vous êtes sûr de faire un tabac», dit un producteur de films publicitaires. Et effectivement les pubs de l'affreux couscous BGarbit («C'est bon comme là-bas! dis!») sont incontournables. Alexandre Arcady (arrivé en France à dix ans) a fait un malheur avec sa trilogie (Le Grand carnaval, Le Coup de sirocco, etc.). Le côté Ah mon frère! du très sympathique (d'ailleurs) Enrico Macias, attendrit 95 p. cent de la France profonde. Et l'humoriste et comédien Michel Boujenah a un charme (un peu rondouillard) absolument irrésistible. Pour une population qui avait en 1962 de quoi se sentir maudite et vouée au malheur, la revanche est étonnamment souriante.

Ils étaient 900 000 en Algérie — le dixième de la population. Mis à part la centaine de milliers qui avaient compris entre 1956 et 1962 et déjà choisi la «métropole», et les quelque 3 000 demeurés sur place malgré tout, ils furent environ 800 000 à débarquer en France au milieu de l'été, après avoir tout perdu sinon quelques valises. En France, où le tiers d'entre eux n'avaient jamais mis les pieds, il y avait ceux qui les considéraient comme les gènes qui avaient prolongé la «sale guerre»

d'Algérie; ceux qui les prenaient pour des «colonialistes», des exploités (ce qui était faux à 90 p. cent), des «fascistes» qui avaient basculé massivement vers les terroristes de l'OAS (ce qui était plus près de la vérité, mais dans un contexte où, ayant aveuglé le jour au lendemain). Ils arrivaient dans une France estivale, où tout le monde voulait par-dessus tout oublier ce conflit empoisonné qui avait fait un million de morts et mis la démocratie au bord du gouffre. Vingt-cinq ans plus tard, la question de l'indemnisation des pieds-noirs, même si elle perd de son acuité, n'est toujours pas réglée. Et l'organisation «Recours», qui les représente, est toujours active et influente.

Les séquelles de l'«exode» ne sont pas totalement disparues. Au milieu de l'été, à Nice, ils étaient pas moins de 100 000 pour une messe du souvenir. Et une histoire — pas si vieille — remontait à la surface. Le très conservateur Jacques Médecin, maire de la ville, faisait acclamer l'un des anciens héros du putsch des généraux de 1961, Edmond Jouhaux. Les vieilles rancœurs contre De Gaulle retrouvaient leur actualité. Les pieds-noirs, qui sont les gens les plus conviviaux du monde, ont également le sang chaud.

La semaine dernière, grand film-débat autour du «Coup de sirocco» sur le thème: «Comment se portent les pieds-noirs»? Ils semblaient ne pas se porter trop mal, avec comme représentants l'acteur Roger Hanin, beau-frère de Mitterrand, Macias, Arcady, des journalistes connus de Paris, des scientifiques. Avec une naïveté désarmante, l'animateur expliquait comment tous, ses invités, avant l'émission, manifestaient une bonne humeur totale et se tapaient dans le dos en prenant un verre. Changement de ton en cours de débat, où l'on passe à de vrais règlements de compte: l'une accuse le jeune Arcady d'avoir ridiculisé leur histoire. Roger Hanin — d'origine juive — déclare: «Il faut le dire, dans l'Algérie française, ce n'était pas du tout le paradis que l'on décrit aujourd'hui, il y avait les Français, les Arabes, et les Juifs, c'étaient trois catégories à part, et il y avait du racisme.» Effarement de l'animateur: «mais où donc est passée votre bonne humeur légendaire?» C'est peut-être justement la clef de cette culture collective: d'un côté un tempérament méditerranéen exubérant, de l'autre une Histoire qui ne fut pas simple et qui devint tragique. Et qui donne à tout le monde le sentiment d'avoir existé vraiment.

Au cours de cette émission, même les jeunes qui sont contre le folklore pied-noir, reconnaissent quelque chose de commun: «Nous avons une mentalité de pionniers.»

Effectivement, les Français d'Algérie étaient en majorité d'origine juive, espagnole, italienne. Même quand ils venaient de France (depuis 1830), c'étaient souvent des opposants politiques, des réfugiés, des proscrits. Une population qui, malgré son attachement à la terre algérienne, avait les tribulations et les exodes dans le sang.

Cette tradition explique en grande partie la réussite de ces «rapatriés» et la force de leur expression collective. Mais dans cette histoire, un groupe a peut-être joué un rôle particulièrement important: les Juifs pieds-noirs. Ils formaient en bonne partie le «petit peuple» d'Alger ou d'Oran, et ils incarnaient totalement cette culture. Rapatriés en France en 1962 — ils étaient quelque 125 000 — ils ont retrouvé à Paris, Marseille, Nice ou Lyon, des Juifs tunisiens ou marocains «exilés» eux aussi, mais dans des circonstances bien moins dramatiques. Tout cela a fait une communauté de 200 000 ou 300 000 personnes, avec une culture commune. Si bien qu'aujourd'hui on appelle les pieds-noirs tous les Juifs du Sentier ou du Faubourg-Montmartre venus de Tunisie, Rabat ou Meknès. Une communauté qui s'est organisée pour réussir et qui a gardé, apparemment beaucoup plus que les rapatriés d'origine française, cette culture de «là-bas». Quand on parle de pieds-noirs, c'est à eux qu'on pense aujourd'hui. Confusion dans les termes? En fait les «Français d'Algérie» n'avaient jamais utilisé ce terme de pieds-noirs, inventé au début de la guerre d'Algérie par les médias «parisiens». On les traitait de pieds-noirs, comme on traitait les Noirs de nègres? Eh bien! ils allaient récupérer ce terme. Il ne correspondait à aucune réalité historique? Aujourd'hui c'est le nom d'une culture minoritaire en France: éphémère peut-être, mais vivante.

Le 6/49 fait un grand gagnant au Québec

Les numéros tirés hier au Lotto 6/49 sont: 3, 24, 25, 38, 39 et 44. Le numéro complémentaire est le 36.

Un seul billet acheté au Québec vaudra à son détenteur le gros lot de \$2 188 164,30.

Dans la catégorie 5/6 plus, il y a cinq gagnants qui recevront \$163 327,90 chacun.

Le tirage fait 222 gagnants de \$2 847,40 dans la catégorie 5/6.

Dans la catégorie 4/6, on compte 13 248 lots de \$91,70.

Enfin, 272 832 lots de \$10 seront remis à ceux qui ont choisi trois chiffres de la combinaison gagnante.

Pierre Foglia



CHRONIQUES ITALIENNES Proverbes touaregs

Les touristes n'achètent jamais de poisson (premier proverbe touareg)

Un jour, à Rome, je me suis vu tellement touriste, tel que j'étais là, à têter un café tiède tout en consignand dans mon carnet des réflexions atmosphériques du genre «le ciel est d'un bleu intraduisible», je me suis vu tout à coup tellement étranger à la ville, tellement posé dessus «juste pour voir», comme mon chat quand il s'assoit sur la selle de mort vélo et que je sais bien qu'il ne pédalera pas, je me suis senti tellement en dehors de ma peau, qu'une impérieuse envie m'a pris de faire quelque chose que les touristes ne font jamais.

Deux rues plus loin il y avait un marché de poisson. Et voilà bien quelque chose que ne font jamais les touristes: j'ai acheté des harengs.

Combien je vous en mets? — Vous m'en mettez huit, que j'ai répondu au marchand d'autant plus ahuri que j'ai ajouté, tout à fait inutilement: c'est pour un party de bureau.

On n'imagine pas ma joie de me promener ensuite dans les rues de Rome, mes harengs sous le bras. On n'imagine pas quel soulagement ce peut être de ne plus être touriste pour quelques instants, de se sentir propre et intelligent... Vous vous souvenez sans doute de cette jolie expression, à la mode chez nous il y a quelques années qui disait que «c'est dans la tête qu'on est beau» eh bien de la même façon je pourrais énoncer que c'est en se mettant un poisson sous le bras qu'on devient moins tata.

C'est tout à fait étonnant, je sais. Mais c'est comme ça. Il n'en tient qu'à vous d'essayer. Sans compter que le hareng est plein de vitamines A et B quand il est cru, et de poussière de charbon de bois quand il est fumé.

Voilà.

C'est l'Histoire qui fait le monument historique. Mais c'est le Touriste qui fait le monument hystérique (second proverbe touareg)

À mon avis, les deux plus belles églises d'Italie se trouvent à Orvieto. D'abord le Duomo pour le look extérieur, pour sa place ceinte de demeures mousues et basses qui donnent au Duomo encore plus de hauteur... Et seconde plus belle église d'Italie, toujours à Orvieto, l'église San Giovenale que je recommande aucun guide, qui n'a l'air de rien du dehors et toute nue du dedans, un rayon de soleil planté de biais dans la dalle froide, éclairant les murs blancs d'une lueur bleue. Plutôt qu'église, sorte de caveau rugueux où l'on retient prisonnier un Dieu moyenâgeux auquel on veut sans doute cacher les religieuses en civil et les messes rock'n'roll.

Mais revenons au Duomo, c'est lui que visitent les touristes, ils ne viennent même à Orvieto que pour cela, les forfaitaires débarquant de leurs autobus en s'étriant les bras, et les isolés tenant leur guide vert comme un bréviaire. En entrant c'est immanquable, ils lèvent tous le nez en l'air et disent la même chose, que ce soit en français, en anglais, en suédois, en bas breton ou en japonais. Ils disent: «Oh là la ce que c'est haut!». Puis viennent les comparaisons.

Me semble que c'est plus haut qu'à Venise...

Tu veux dire à Milan où il y avait la coupole de Leonard de Vinci?

Mais non ce n'était pas à Milan, ça. C'était à Pérouse...

Ah oui t'as raison. Et puis ce n'était pas Leonard de Vinci, c'était Raphaël. En tout cas, ça doit coûter cher de chauffer...

Je me demande pourquoi ils faisaient ça aussi grand dans ce temps-là...

Eh bien moi je le sais pourquoi. C'est parce qu'ils avaient prévu que leurs églises deviendraient un jour des monuments hystériques. Et ils ont voulu faire à Dieu un perchoir assez haut pour que les balnéaires idiots des vacanciers ne lui parviennent, pour le bercer, qu'en un murmure innocent, comme on se laisse bercer par le murmure de la mer, en oubliant que c'est tout plein de crabes dedans.

Voilà.

Troisième proverbe touareg:

«Plus c'est beau, plus c'est cher».

J'ai reçu l'hiver dernier une magnifique brochure-reclame d'une agence torontoise, Butterfield & Robinson's, spécialisée dans le voyage rustique super chic. Destinations raffinées: La Forêt Noire à cheval, les Alpes à pied, l'Autriche en ski de fond et bien sûr la France et l'Italie à bicyclette. Confort cinq étoiles, gastronomie, prix déments, autour de \$3000 pour dix jours, avion non compris...

On le sait, le monde est petit et cette année nos routes se sont croisées. Mon dérailleur était fûcké, nulle part où réparer, quand j'apprends qu'un groupe de cyclos de Butterfield & Robinson's logeait à une vingtaine de kilomètres de là dans une ancienne abbaye restaurée en auberge grand luxe. Et je me souvenais que la brochure parlait d'un accompagnateur-mécanicien...

J'arrive. C'est le matin. L'abbaye est au fond d'un parc encore couvert de brume et traversé par des garçons en tabliers blancs qui vont porter, sous des cloches d'argent, des petits déjeuners qui fument.

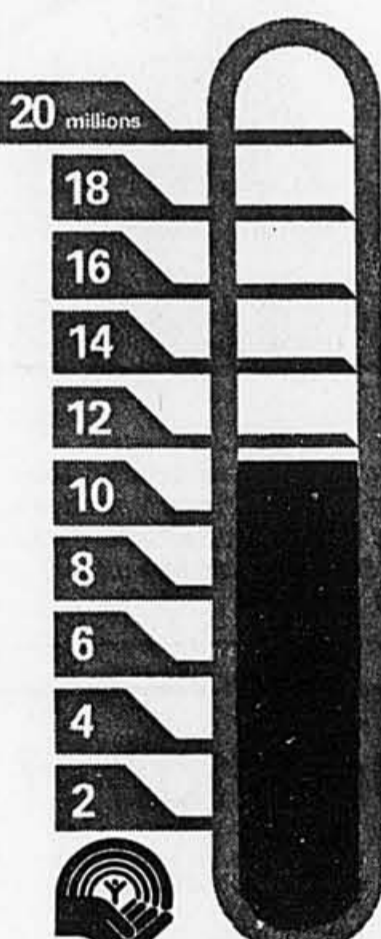
Au téléphone, à la réception, le mécanicien-accompagnateur m'a dit qu'il me verrait dans un demi-heure. Je l'ai attendu presque une heure! Quand il arrivera, voyant qu'il ne s'excuse pas, je lui dirai que ce n'est pas grave, j'ai tout mon temps, après tout je suis en vacances... Il ne relève pas l'ironie. Il est Torontois, grand, blond, aimable et courtois comme on l'est avec son chauffeur. Il parle un français précieux et me tombe joyeusement sur les rognons. Je le retiens de le féliciter pour son veston blanc. C'est vraiment une bonne idée pour réparer un dérailleur... Mais bien sûr il n'avait pas l'intention de réparer quoi que ce soit. Il me prête ses outils, et disparaît...

Pendant que nous parlions, son groupe de cyclistes avait pris possession du parc. Une quinzaine de yuppies des deux sexes, style californien, qui se livraient, maintenant, à d'étranges exercices propitiatoires. Quelques-uns tentaient de changer les arbres de place en en poussant très fort dessus, d'autres faisaient avec les bras des grands gestes de sémaphore, et d'autres, plus fébriles encore, sautaient à pieds joints comme le font les marsupiaux et aussi les vieux Chinois dans les documentaires des envoyés spéciaux.

«Tout ce cinéma pour aller faire un petit tour de vélo», dis-je à mi-voix à un des garçons qui, du peron, observait la scène, imperturbable. «Comment faites-vous pour ne pas rire?»

Après s'être assuré qu'on ne pouvait l'entendre, il me répondit à mi-voix: «C'est l'avantage des auberges cinq étoiles en Italie, monsieur. Pour un léger supplément le client est assuré qu'on ne rira pas de lui».

Dernier proverbe touareg: «Le tourisme est le sida de la géographie.»



Centraide \$1 1,722,000

LA MÉTÉO table with columns for Québec, États-Unis, les capitales, and Canada, listing weather forecasts for various cities.

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 800 à quatre chiffres 3974

43-7-01 Le dimanche 25 octobre 1987.

Femmes battues: un homme devra attendre son procès en prison...

SUZANNE COLPRON

■ Claude Maranda, 33 ans, a eu beau hocher la tête de droite à gauche en contemplant le plafond, hier, au Palais de justice de Montréal, rien n'y a fait...

Après avoir entendu la preuve présentée par le procureur de la Couronne, le juge Denis Lancôt, de la Cour des sessions de la paix, a refusé de le libérer d'ici à la tenue de son enquête préliminaire, le 2 novembre.

« Je crains pour la sécurité de madame, a dit le juge. Même si le prévenu ne possède pas d'antécédents judiciaires, il a agressé la victime à deux reprises en moins de deux jours. Si je le libère, il pourrait bien recommencer. »

Accusé d'avoir brutalisé et menacé son ex-femme, Johanne Tétrault Maranda, les 21 et 23 octobre, le prévenu devra donc passer les huit prochains jours au centre de détention de la rue Parthenais, à Montréal.

Mercredi, après avoir téléphoné à son ex-femme, qui se trouvait chez son père en compagnie de ses deux enfants, Maranda se serait rendu sur les lieux et aurait pris sa voiture sans le lui demander.

Il lui aurait toutefois rendu les clés le soir même par l'entremise

de la police, et se serait présenté à son domicile après que les enfants furent au lit. Il l'aurait alors malmenée et séquestrée pendant plusieurs heures. Criant, hurlant et exhibant des couteaux, il lui aurait dit que l'un d'eux allait y rester.

Le surlendemain, Maranda aurait abordé son ex-femme sur la rue alors qu'elle conduisait ses enfants à l'école. Devant son refus de l'accompagner, il l'aurait poussée par terre et lui aurait donné un coup de pied.

« Je vais te saigner, je ne te lâcherai pas, tu vas tout perdre, t'auras rien », aurait crié le prévenu à la victime, avec qui il a vécu pendant sept ans avant de se séparer le mois dernier.

L'avocat de Maranda, Me Luc Carboneau, a précisé que son client s'était rendu lui-même à la police et qu'il vivait chez sa mère depuis la séparation du couple.

Reconnaissant la gravité des accusations, Me Carboneau a tout de même demandé au juge de libérer son client d'ici à la reprise des procédures, du fait qu'il occupe un emploi de boucher chez Provigo depuis cinq ans.

« La décision que j'ai à prendre n'est pas facile, a dit le juge. Mais compte tenu des circonstances, je pense qu'il est préférable que le prévenu demeure en prison. »

... tandis qu'un autre est libéré sous conditions

SUZANNE COLPRON

■ Accusé hier d'avoir battu son ex-amie à deux reprises, Mohamed Dahous, un étudiant de 26 ans d'origine marocaine, a pu reprendre sa liberté.

Le juge Denis Lancôt, de la Cour des sessions de la paix, a dit espérer que la nuit passée en cellule aura refroidi les sangs du prévenu, avant de fixer les conditions de sa remise en liberté.

Dahous s'est vu interdire le droit de communiquer avec la victime, Paulette Clément, et avec l'ami de cette dernière, Pierre Gagnon. Il ne devra pas porter d'arme ni de couteau à l'extérieur de son domicile et il devra demeurer à Montréal.

Quand le juge lui a demandé s'il saisissait les conditions de sa libération, le prévenu, les larmes aux yeux, a hoché la tête : « Merci, monsieur le juge. Vous savez, cette femme-là, je l'ai tellement aimée... »

— Eh bien ! Tâchez donc de ne pas trop l'aimer et essayez de lui trouver quelques défauts, a alors

répliqué le magistrat, déclenchant les rires de la maigre assistance.

Arrêté vendredi à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), où travaillait Mme Clément, Dahous devra se représenter en Cour le 2 décembre, pour subir son enquête préliminaire.

Lundi dernier, il se serait rendu au domicile de Mme Clément, avec qui il a cohabité pendant trois ans, et aurait tenté d'entrer dans l'appartement en passant par une fenêtre.

Terrorisée, la victime, qui a dit aux enquêteurs avoir été battue par le prévenu à plusieurs reprises depuis décembre 1986, serait alors sortie par la porte de derrière et se serait réfugiée chez son voisin, M. Gagnon. Après avoir fait le tour de la maison, Dahous aurait alors frappé M. Gagnon et son ex-amie.

En portant plainte, Mme Clément a déclaré à la police avoir été victime d'un autre acte de violence, commis par le prévenu deux jours plus tôt.

Vente de fourrures: les amis des animaux en ont contre Zellers

LILIANNE LACROIX

■ Une trentaine de membres d'organismes de protection des animaux ont manifesté hier après-midi devant le magasin Zellers du Carrefour Angrignon. Récemment, la chaîne de magasins a annoncé l'ouverture d'une concession pour la fourrure dans son magasin de Lasalle.

« Nous voulons réveiller un peu les gens et leur rappeler que chaque manteau de fourrure a été produit au prix de la souffrance d'animaux », explique M. Albert Simon, porte-parole de l'organisme Vital.

Avant que les policiers les enjoignent de quitter les abords du magasin, les manifestants ont réussi à convaincre plus de 200 citoyens de signer une pétition pour protester contre « l'inutile contribution de Zellers à la souffrance animale ».

« Les gens signaient sans la moindre hésitation, c'est très encourageant, explique Mme Elisa Mion. Si seulement nous avions pu rester là plus longtemps... »

Selon M. Simon, « plus de 37 000 animaux sont pris, mutilés et assassinés dans des pièges à chaque jour. Si on mettait les cadavres bout à bout, ils couvriraient 3 800 milles. »

Au début de l'automne, plusieurs personnes songent à se tenir au chaud pour l'hiver et à acquiescer un manteau de fourrure: « Nous espérons que les Québécois, à l'instar des Européens, comprendront que la fourrure ne devrait plus être un signe d'élégance et de classe », conclut M. Simon.

La Concordia Animal Rights Association, qui avait organisé la manifestation, s'apprête à renouveler l'expérience samedi prochain au magasin de Pointe-Clair et la fin de semaine suivante aux Galeries Saint-Laurent.

Parents et enseignants commencent lentement à s'apprivoiser

ANDRÉ PRATTE

■ Après des années de mépris et de méfiance, enseignants et parents québécois recommencent à se parler. Quelques 200 parents et professeurs ont participé hier à Montréal au colloque « Si on s'apprivoisait... » organisé par l'Alliance des professeurs de Montréal et le Comité central des parents de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Il s'agissait, selon les organisateurs, d'une première québécoise. Malgré les craintes de certains, ce premier rendez-vous s'est bien passé. Pas d'affrontements, pas d'accusations; on n'a rien enten-

du de ce que les parents disent entre eux des enseignants, et de ce que les profs disent en privé des parents.

Sur les différents sujets abordés (le rôle des parents et des enseignants dans l'école, l'évaluation des apprentissages, les régimes pédagogiques, etc.), parents et enseignants ont exprimé des vœux qui souvent concordait. Et lorsque les opinions divergeaient, les participants écoutaient plus qu'ils ne confrontaient leurs points de vue respectifs.

Des beaux sentiments

Il faut dire que les parents qui méprisent les enseignants et les profs qui ne peuvent pas sentir les



Ce sont les ultimes moments: la cérémonie officielle se termine et, entourée du premier ministre Brian Mulroney et du gouverneur général Jeanne Sauvé, la reine s'apprête à monter dans l'avion qui la ramènera chez elle.

Le voyage d'Elizabeth au Québec prend fin

Mais son appui inattendu à l'Accord du lac Meech pourrait laisser des traces

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse canadienne
QUÉBEC

■ L'une des retombées politiques du passage de la reine Elizabeth II au Québec sera probablement de faciliter un peu plus l'adoption de l'accord constitutionnel du lac Meech par certaines législatures canadiennes.

La souveraine a quitté le Canada hier midi à bord d'un Boeing 707 des Forces armées canadiennes pour rentrer chez elle après une visite de deux semaines au Canada.

Pendant ce temps, le duc d'Edimbourg s'envolait, de son côté, vers Denver (Colorado) où il profitera de moments de repos.

Les plus hautes autorités politiques et quelque 20 citoyens ont fait leurs adieux aux distingués visiteurs dans le hangar des services aériens du gouvernement du Québec, à l'aéroport de la capitale.

Le gouverneur-général, Mme Jeanne Sauvé, le lieutenant-gouverneur, M. Gilles Lamontagne, les premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa, les ministres Lise Bacon et Robert de Cotret, sont venus saluer une dernière fois la reine.

M. Mulroney a refusé de commenter l'appui de Sa Majesté à l'entente du lac Meech et la joie qu'elle dit avoir

éprouvé de voir « l'unité de tous les Canadiens se réaliser autour de la nouvelle Constitution ».

Cette semaine

Le chef du gouvernement canadien, qui doit soumettre dès cette semaine le texte de l'accord à l'approbation de la Chambre des Communes, a malgré tout savouré cet appui royal.

Interrogé lui aussi par les journalistes après le départ du couple royal, M. Bourassa a été plus loquace et il ne s'est pas caché sa grande satisfaction devant les propos tenus par la souveraine.

« Une telle reconnaissance de la pertinence et la valeur de cet accord historique devrait, j'en suis convaincu, contribuer à augmenter les appuis (parmi les autres provinces), a-t-il déclaré. »

« Cette affirmation très claire de la Reine selon laquelle il s'est agi là d'une réconciliation positive constitue un geste qui facilitera l'approbation finale de l'accord », a confié le chef du gouvernement québécois.

Jusqu'à présent, seuls les parlements du Québec et de la Saskatchewan ont approuvé le document constitutionnel.

Certaines provinces anglophones, comme l'Ontario, ne montrent pas un enthousiasme aussi grand et désiraient des amendements au texte avant de l'adopter.

Le nouveau premier ministre libéral du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, dont le parti a remporté les 58 sièges de la province aux élections du 13 octobre, s'était également engagé à exiger des changements avant de donner son accord à la nouvelle Constitution.

L'unité nationale

La visite de trois jours d'Elizabeth au Québec n'a pas suscité les passions populaires mais elle s'est déroulée sans accroc.

Certains auraient pu craindre des incidents regrettables mais, sauf cette manifestation bien tranquille d'une trentaine de nationalistes devant l'hôtel de ville de Québec, le service d'ordre assuré par quelque 500 policiers et agents de sécurité n'a pas eu à intervenir.

Comme l'ont souligné les autorités, la situation a bien changé au Québec, un quart de siècle après le fameux Samedi de la matraque.

M. Bourassa y a même vu un renforcement de l'unité nationale.

« Le comportement des Québécois représente l'évidence même d'un nouveau climat positif et de paix au Québec, a-t-il dit, je suis très content que tout se soit si bien passé et je pense qu'il s'agit là de la démonstration d'une forte unité parmi tous les Canadiens », a-t-il dit aux reporters.

Deux autres victimes de la route

■ Une dame de 68 ans est décédée, vendredi soir, à l'hôpital Notre-Dame après avoir été heurtée par un automobiliste à l'angle des rues Hochelaga et Pie-IX. Selon des témoins, la victime traversait la rue Hochelaga lorsqu'elle a été renversée par un véhicule, circulant en direction ouest.

Par ailleurs, un homme de 49 ans a été heurté, vers 6 h 20, vendredi matin, par un autobus de la STCUM alors qu'il traversait l'avenue Van Horne, à l'intersection de la rue Rockland. Il a été transporté à l'hôpital Victoria, où il a succombé à ses blessures en soirée.

Cambrioleurs siamois

■ Un homme de 27 ans et une femme de 30 ans, soupçonnés d'avoir commis une douzaine de vols à la pointe d'un couteau de boucher dans de petits commerces du centre-ville de Montréal, ont été arrêtés hier après-midi par la police de la CUM. Activement recherché depuis le début du mois, le couple a été appréhendé au coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke, peu après qu'une succursale de Direct Film eut été cambriolée. Les suspects doivent comparaître demain en Cour pour répondre à des accusations de vols à main armée. L'enquête, menée par les sergents-détectives Claude Lessieur et Réjean Deschênes, du poste 33, se poursuit.

Cadavre découvert

■ Le cadavre d'un homme d'une quarantaine d'années a été découvert, hier matin, gisant dans une ruelle à l'arrière 10709, rue Saint-Laurent, dans le nord de la métropole. Bien que la victime ne portait pas de marques de violence, les sergents-détectives de la section des homicides de la police de la CUM croient qu'il pourrait s'agir d'un meurtre. Une autopsie sera pratiquée demain au Laboratoire de médecine légale de Montréal. On ignore pour l'instant l'identité de la victime.

La chasse aux prostituées bat son plein

■ Trente-deux personnes ont été arrêtées dans le cadre d'une opération anti-prostitution menée vendredi soir entre 16h et minuit dans les districts 33 et 34 du centre-ville. Ces cas de prostitution sont survenus sur la voie publique et impliquaient 17 clients et 15 prostituées.

Parmi les prostituées, onze ont été détenues pour récidive, une pour bris de conditions de mise en liberté.

L'opération était menée par le lieutenant Jean Legros et le sergent Marc Saint-Laurent.

Les personnes arrêtées devront maintenant répondre à des accusations de sollicitation.

Chute mortelle

Presse Canadienne
CHIBOUGAMAU

■ Vendredi soir, un peu avant 20h00, un mineur de la mine Henderson, de Chibougamau, est décédé après avoir fait une chute de quelque 130 pieds de hauteur alors qu'il s'affairait à réparer une cheminée verticale en compagnie d'un autre travailleur.

La victime, M. Raynard Parent, âgé de 45 ans, se trouvait sur une échelle lorsque l'accident est survenu. Il aurait perdu l'équilibre à la suite d'une fausse manoeuvre.

La Sûreté du Québec de Chibougamau a ouvert une enquête sur cette affaire, de concert avec la Commission de la santé et de la sécurité au travail et le coroner de la région.

draient qu'on bâtisse le système d'éducation autour de lui. »

« Pour les parents, les professeurs sont surtout des syndiqués, qui s'occupent du minutage et des conventions collectives avant d'aimer les enfants. »

Pourtant, de nombreux participants l'ont souligné, les parents et les professeurs auraient tout avantage à travailler ensemble. Au niveau de chaque élève : « Quand je reçois les parents, dans beaucoup de cas, mon attitude à l'égard de l'enfant change, je deviens plus ou moins exigeant », expliquait M. Martin Robitaille, enseignant à la polyvalente Lucien Pagé. Et au niveau des orien-

tations générales de l'école : « La CECM vient de décider qu'il y aurait plus de devoirs mais les profs et les parents qui subissent cette directive ne se sont jamais concertés là-dessus », déclarait M. Denis Grenon, un enseignant.

Concertation ne veut pas nécessairement dire accord. Les discussions seront sans doute plus vives lorsque dans chaque école, parents et enseignants entendront de discuter de problèmes concrets. Citant le renard du *Petit Prince* de St-Exupéry, la présidente de l'Alliance Mme Pagé a bien souligné au début du colloque que pour s'apprivoiser, « il faut être très patient ».

loto-québec Résultats

Provincial Tirage du 87-10-23

NUMÉROS	LOTS
1696717	500 000 \$
696717	50 000 \$
96717	1 000 \$
6717	100 \$
717	25 \$
17	10 \$

Quintenny Semaine du: 87-10-19

	3	4
LUNDI	760	7210
MARDI	354	9321
MERCREDI	458	5090
JEUDI	232	3854
VENDREDI	005	3440
SAMEDI	800	3974

La Mini Tirage du 87-10-23

NUMÉROS	LOTS
684544	50 000 \$
84544	5 000 \$
4544	250 \$
544	25 \$
44	5 \$

INTER PLUS Tirage du 87-10-23

NUMÉROS	LOTS	NOS MOBILES
561405	250 000 \$	63091 2 500 \$
61405	2 500 \$	9798 250 \$
1405	250 \$	694 25 \$
405	25 \$	
05	10 \$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le PLC adoptera une politique de plein emploi et un système de revenu garanti

MICHEL VENNE de la Presse Canadienne



M. Raymond Garneau

Selon M. Raymond Garneau, le programme du Parti libéral du Canada comportera pour les prochaines élections une politique de plein emploi.

Mais, d'après le lieutenant de John Turner au Québec, «on ne peut parler d'une politique de plein emploi sans y associer une politique de revenu minimum garanti», pour inciter les gens à accepter des emplois moins rémunérateurs, «une politique de formation de la main d'œuvre, et une politique de développement de nos marchés.»

«On ne peut dissocier une politique de plein emploi de notre politique commerciale, d'ouverture à des marchés sur le plan international, comme national, insiste le critique libéral en matières économiques. Il faut éviter, ajoute M. Garneau faisant allusion à l'entente sur le libre-échange avec les États-Unis, de mettre tous nos oeufs dans le même panier sur le plan commercial. Il faut favoriser les échanges multilatéraux.»

Diane Bellemare, professeur en économie à l'Université du Québec à Montréal, a essayé de convaincre son auditoire qu'une stratégie de plein emploi est applicable au Canada, pour peu qu'on ait «le courage et la volonté politique» d'en faire une priorité.

«Par le passé, dit-elle, les gouvernements ne se sont pas préoccupés de l'emploi, ça n'a pas été une priorité. Si on veut chercher une solution au chômage, ajoute l'économiste, il faut prendre le taureau par les cornes.»

Son discours a eu des échos favorables dans l'assemblée.

En outre, plusieurs intervenants ont fait valoir que le coût du chômage au pays était devenu exorbitant.

En 1985, selon un tableau distribué aux membres de l'atelier, les coûts du chômage assumés par les gouvernements, en prestations versées, en pertes de revenus fiscaux et d'intérêts, dépassaient les \$46 milliards.

Plus d'une centaine de dirigeants libéraux fédéraux, d'universitaires et d'hommes d'affaires sont réunis depuis vendredi à l'Université de Montréal pour de-

battre de la politique économique que pourrait mettre de l'avant le Parti libéral du Canada lors des prochaines élections.

Ce colloque est une version contemporaine d'une très importante conférence tenue par le Parti libéral du Canada en 1960 à Kingston.

De cette conférence, plusieurs idées avaient été tirées et incorporées au programme électoral libéral qui avait mené à la victoire l'équipe de Lester Pearson contre les conservateurs de John Diefenbaker.

Ce week-end, les participants discutent d'économie, en décembre à Halifax, ils parleront d'affaires sociales et ils aborderont le thème des relations internationales en février 1988 à Vancouver.

Ces colloques sont organisés pour permettre aux dirigeants libéraux d'obtenir des avis autorisés et des idées nouvelles sur la façon d'aborder les grands problèmes de notre époque.

Au cours du week-end à l'Université de Montréal, environ 75 militants ont pu se frotter à plusieurs experts en économie, professeurs d'université, entrepreneurs et syndicalistes et ainsi vérifier auprès d'eux si leurs idées sur l'avenir économique du pays sont justes.

Répartis en ateliers thématiques, les participants ont entendu hier une dizaine d'experts venus leur parler d'entrepreneuriat, de formation, d'équité régionale, de développement des ressources et de plein emploi.

loto-québec Résultats

Tirage du 87-10-24

6/49 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 188 164,50\$
5/6 +	5 165 327,90\$
5/6	222 2 847,40\$
4/6	13 248 91,70\$
3/6	272 852 10,00\$

Ventes totales: 16 868 683,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$

No complémentaire: 36

Tirage du 87-10-24

SELEC 12 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 727 563,00\$
5/6 +	2 25 809,50\$
5/6	117 294,10\$
4/6	5 069 30,50\$
3/6	69 409 5,00\$

MISE-TÔT: 6 13 30 34

GAGNANTS LOT 202 247,50\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00\$

Ventes totales: 2 022 071,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le NPD songe à faire de l'obstruction aux Communes pour forcer des élections

MARIE TISON de la Presse Canadienne OTTAWA

Le NPD songe à faire de l'obstruction systématique à la Chambre des communes pour forcer la tenue d'élections générales sur le libre-échange.

«C'est une option possible, a déclaré le chef néo-démocrate Ed Broadbent, au cours de la réunion du conseil fédéral de son parti hier à Ottawa. Nous allons étudier toutes les options, parce que l'avenir de notre pays est en jeu.»

Il a expliqué que le NPD s'engagera dans la voie de l'obstruction si la population canadienne estime que le gouvernement actuel fait la sourde oreille à ses préoccupations.

«Cela nous justifiera d'utiliser des tactiques parlementaires dans les règles pour forcer des élections générales», a-t-il soutenu.

La population canadienne aura

deux grandes questions à se poser, a déclaré le chef néo-démocrate. Elle devra d'abord se décider si elle est pour ou contre le libre-échange.

«Selon moi, il n'y a aucun doute que plus elle prendra connaissance de l'entente de libre-échange, plus elle s'y opposera», a-t-il indiqué entre parenthèses.

La population devra également décider si cette question doit faire l'objet d'élections générales.

«Si la population canadienne se sent frustrée par l'attitude du gouvernement sur le libre-échange, elle acceptera l'utilisation de tactiques parlementaires pour forcer des élections», a soutenu M. Broadbent.

Tactiques

Le chef néo-démocrate a refusé de révéler quelles tactiques son parti comptait utiliser.

«Il existe des règles parlementaires qui protègent les droits de l'opposition et du gouvernement, a-t-il déclaré. Mais je serais la dernière personne à en parler publiquement. Si vous voulez utiliser des règles contre le gouvernement, vous n'allez pas l'avertir à l'avance.»

M. Broadbent a dit souhaiter ces élections avant janvier 1988, avant la signature officielle de l'entente.

Il a balayé du revers de la main la possibilité de tenir un référendum sur la question du libre-échange.

«Ce n'est pas une bonne idée, parce que cela peut entraîner des divisions entre des régions d'une même province et entre diverses provinces, ce qui créerait des divisions désirables dans notre pays», a-t-il déclaré.

Il a rappelé que la question du libre-échange avec les États-Unis, alors appelée réciprocité, avait été tranchée une première fois en élections générales en 1911, entraînant la défaite du premier ministre libéral Wilfrid Laurier.

«Si des élections générales étaient préférables en 1911, c'est encore vrai aujourd'hui», a lancé M. Broadbent.

Il a profité de l'occasion pour sommer le chef du Parti libéral John Turner de clarifier sa position sur le libre-échange. M. Turner n'a toujours pas promis d'annuler l'entente de libre-échange s'il était élu, a affirmé le chef néo-démocrate.

M. Broadbent a réitéré que s'ils étaient élus, les néo-démocrates enverraient un avis à Washington pour annuler l'accord.

Discours

Dans un discours prononcé hier matin devant les quelque 100 délégués du conseil fédéral du NPD, le chef du parti a condamné l'attitude des Américains, qui persistent à subventionner leurs exportations de céréales vers des pays qui constituent des marchés traditionnels pour le Canada, en dépit de l'accord sur le libre-échange. Cette pratique violerait au moins deux dispositions de l'entente, a-t-il soutenu.

M. Broadbent a enjoint le gouvernement conservateur de mettre l'entente sur le libre-échange sur la glace tant que les Américains n'auront pas mis fin à cette pratique.

Le chef néo-démocrate a axé tout son discours autour du thème du libre-échange. Il a rappelé que le premier ministre Brian Mulroney, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark, le ministre des Finances Michael Wilson et le secrétaire d'État David Crombie s'étaient tous prononcés contre le libre-échange en 1983, un an avec les élections.

M. Mulroney a trahi ses électeurs en promettant une chose et en faisant le contraire, a soutenu M. Broadbent. Il n'avait pas le mandat de négocier une entente avec les États-Unis.

Le chef néo-démocrate, se méritant plusieurs ovations, a affirmé que l'accord sur le libre-échange entraînerait l'absorption du Canada par les États-Unis.

«Toute décision sur l'avenir d'une nation doit être prise par la nation, a-t-il déclaré. Les Canadiens doivent avoir des élections générales.»

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES

AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Laberge 739-4334.

ARGENT à prêter, 2e hypothèque achat balance de vente, tous à discuter, Guy Goyette notaire, 875-9277.

TIERE et 2e hypothèque, rapide, FINANCEUR L'ÉTÉ, 845-2377.

1ERE et 2E HYPOTHEQUE 85% de l'évaluation de la propriété résidentiel et commercial CREDIT VIA, 353-3354

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE art africain, ancien et moderne, pré-colombien, Asie, 50%. Privé, 659-5636.

ACHAT de condo-hôtel Cabarré, Rep. Dominicaine, Bon rendement, Site de choix, 466-7042 ou 845-6890.

ACHETONS brevets, inventions, commerces et autres, Vente, marketing, finance, 527-8385.

DEVENEZ astronaute indépendant, produit exclusif, bon revenu, léger capital requis ou solvabilité, M. Emond 521-2011.

FLORIDE, à Sebastian, 40 unités de condos de 2 chambres, 2 salons, rez-de-chaussée, face à la mer, Valeur 2,5 millions. A vendre ou à échanger, Commission assurée, 682-0330, soir: 688-4014.

NOUVELLE CHARTRE compagnie provinciale, propre, 6505, 670-9445

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

FOURNISSEUR de magasins de chaîne cherche de la marchandise en grosse quantité à des prix réduits, appelez entre 9h et 18h, 383-0447

MAGASIN de noix, bonbons, chocolaterie, un des meilleurs employeurs à Montréal. Opportunités pour personne sérieuse, prix \$75,000. Financement bancaire si nécessaire, M. Drolet 355-1521

PLACEMENT IMMOBILIER

Résidences pour retraités, déductions 1987: 34,9%, financement 100%, intérêts déductibles, D. Chouard adm. A. 875-9508; soir 466-2874.

QUEBÉCOIS établi au Venezuela depuis 15 ans, propriétaire d'une ferme d'une superficie de 1 000 acres, est à la recherche de \$250 000 pour acheter et produire 400 litres de bœuf (ce qui est très rentable dans ce pays). Je garantis un 20% net annuel après chaque 6 mois ou l'offre un prêt-venture. T. entre 10h et 18h ou 352-8480, M. Jules.

RESTAURANT

Secteur Laval, restaurant établi depuis 10 ans, plus de \$1200/000 de chiffre d'affaires, terrain 150,000 pi. car. Michel Moher (514) 437-1125, Century 21 Axiom-Pro Inc. cfr.

VENDRIAIS ma part dans immeuble à revenus (5 logs, Mt). Prix: 10 000 \$, 444-5515

712 ASSOCIÉS DEMANDES

QUEBÉCOIS établi au Venezuela depuis 15 ans, propriétaire à 50% d'un terrain pour construire condominium à Puerto La Cruz, recherche \$200 000 pour acheter l'autre 50%. Le terrain est permis totalement et le piqueur est déjà réalisé. M. Jules 352-8480 entre 10h et 18h.

714 FRANCHISES

NOUVEAU CONCEPT. Très rentable. Territoire exclusif. 383-3776.

715 SERVICES FINANCIERS

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTG - 343-1336

718 ARGENT DEMANDE

BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4234.

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPÔT

COMPTABILITÉ, tenue de livres, de qualité, 669-9556.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

ASSOCIÉ pour compagnie biologique, capital à discuter inf. 279-9331

EMBOUETTEUR d'eau de source naturelle en pleine expansion demande associé(es), investisseurs pour projet d'agrandissement. Semaine 9h à 17h, 861-0365.

ENTREPRENEUR général avec tous les permis requis R.E.C.G. recherche partenaire. Cloude Beauchêne 289-1911.

PARTICULIER cherche associés pour achat propriétés à revenus, 256-9245 et 655-5928

RENDEMENT EXCEPTIONNEL!! Associations, placements dans le marché. Pour spéculateurs, 521-5165.

OCCASION

Beaux tricots — maillots — lingerie

TOUT D'ITALIE

Contactez bureau de 10 h a.m. à 4 h p.m. (514) 393-9031/32 251189-718

STOL vous fait ÉCONOMISER du temps et de l'argent

COMPAREZ! Centre-ville à centre-ville MONTRÉAL — TORONTO

CITÉ EXPRESS VS AUTRES SOCIÉTÉS AÉRIENNES*

ÉCONOMIE EN \$\$\$	ÉCONOMIE DE TEMPS
85\$	45 min.

Cité Express vs. VIA RAIL*

ÉCONOMIE EN \$\$\$	ÉCONOMIE DE TEMPS
15\$ par Via Rail	2 1/2 h par Cité Express

* Calcul comparatif basé sur: a) transport jusqu'au terminal b) trajet aller comparable et c) durée totale, centre-ville à centre-ville

Plus:

NAVETTE GRATUITE DE L'AÉROPORT À TORONTO: Royal York
MONTRÉAL: Square Dominion
OTTAWA: Westin Hotel
LONDON: Centre-ville, King St.

NEW YORK: New Jersey Transit (55)

COMPAREZ ENCORE CECI:

Jusqu'à 18 vols PAR JOUR

à MONTRÉAL à TORONTO **69\$**

Jusqu'à 12 vols PAR JOUR

à MONTRÉAL à LONDON (Ontario) **89\$**

A BORD DE

Cité EXPRESS

Appelez votre agent de voyages ou CITE EXPRESS directement A MONTRÉAL

485-CITY
Appels sans frais au Québec 1-800-361-3413

SALON DE LA PME 87

Venez préparer votre plan d'affaires avec nous

30-31 octobre et 1er novembre 1987 au Palais des Congrès de Montréal

Au cœur de la réussite de chacun de ces bâtisseurs: une vision... et un Plan d'affaires bien préparé et bien exécuté.

Les 30, 31 octobre et 1er novembre prochain, venez préparer votre Plan d'affaires avec nous au Salon de la P.M.E. 1987.

Venez rencontrer les plus grands experts et obtenez gratuitement votre copie du Guide du Plan d'affaires vous indiquant la meilleure marche à suivre.

Le Salon de la P.M.E. 1987, le rendez-vous des 153 000 P.M.E. québécoises.

EN COLLABORATION AVEC: La Presse, PME LE MAGAZINE PME, AIR CANADA, Société Radio-Canada, Location Pierre Lafleur Ltée, RADIO CITE 102.7

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA PME

Querelle intestinale au sein du caucus montréalais du Parti conservateur

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le caucus des élus conservateurs au Parlement fédéral est secoué ces jours-ci par une querelle intestinale qui met en cause des députés de la région de Montréal.

La bisbille a commencé à la suite des propos du député de La Prairie, Fernand Jourdenais, qui a décidé de voter contre le projet gouvernemental visant à resserrer l'immigration. Les collègues de M. Jourdenais n'ont pas apprécié la teneur de ses propos à l'endroit de l'équipe au pouvoir.

Le député du comté voisin, celui de Châteauguay, M. Ricardo Lopez, a invité ce dernier à quitter



M. Fernand Jourdenais

le Parti conservateur s'il n'était pas heureux dans cette formation. Dans le même souffle, M. Lopez s'en est pris au député de Richelieu, Louis Plamondon, qui a appuyé les postiers lors de leur dernière grève.

Devant tout ce brouhaha, le nouveau président du caucus québécois, le député de Beauce, Gilles Bernier, tente de ramener l'ordre. «Je crois qu'en toute conscience, a dit M. Bernier à La Presse, un député a le droit de voter contre le gouvernement».

Selon le député, cela n'est pas une raison suffisante pour exclure un élu du caucus.

Bien qu'il ne désapprouve pas M. Jourdenais sur le fond de la question, M. Bernier estime que son collègue aurait intérêt à surveiller son langage. «Se faire dire qu'on est un maudit gouvernement par un de nos membres, me semble déplacé», a-t-il souligné.

Pour sa part, le député de La Prairie estime que ses problèmes avec le parti remontent à l'été dernier alors qu'il était président du comité parlementaire sur l'immigration. «Déjà, a-t-il dit, mes positions dérangeaient le monde».

M. Jourdenais croit que la «machine» du parti a tout fait pour le déloger de ce poste. Lors d'une élection récente, il a perdu la présidence du comité parlementaire. La majorité des membres conservateurs sur le comité a choisi le député de LaSalle, Claude Lanthier, pour le remplacer.

Une première réunion avec le premier ministre Mulroney, au mois d'août, n'a pas permis de régler tous les problèmes de M. Jourdenais.

Pont Champlain

Celui-ci réclame une autre rencontre avec le grand patron. Il songe même à devenir indépendant. Le sort du député Jourdenais est relié aussi au projet du gouvernement concernant le péage sur le pont Champlain. Ce dernier avait promis de faire abolir le péage si les conservateurs étaient élus en 1984. «Si le péage



M. Ricardo Lopez

n'est pas abandonné avant la prochaine élection, je ne me représenterai pas», a affirmé le bouillant conservateur.

Lors d'une prise de bec avec son collègue Lopez, il lui a en effet dit qu'il paierait \$150 000 pour le faire battre dans Châteauguay. L'insulte n'a pas tellement plu à M. Lopez. «Si M. Jourdenais n'est pas heureux dans le parti, il peut s'en aller», dit M. Lopez. «Ce n'est pas moi qui va le retenir».

Mais, bon joueur, le député de Châteauguay est prêt à considérer l'incident comme «clos». Quant au président du caucus, M. Bernier espère que ses collègues vont redevenir «des adultes».

Élections

Interrogé à propos de la ruineur qui veut que le gouvernement conservateur ait demandé à l'exécutif du parti d'être prêt pour des élections anticipées, M. Bernier a répondu à la blague: «le lendemain du 4 septembre, nous étions disponibles».

Sur un ton plus sérieux, il dit que le gouvernement a encore plusieurs projets à faire adopter, dont ceux concernant le libre-échange et la réforme fiscale, avant de déclencher un scrutin. Mais, a-t-il ajouté: «on nous a demandé d'être prêt d'ici un an».

M. Bernier prévoit que le libre-échange sera un des enjeux importants de la prochaine campagne. Confiant, il estime que son parti a fait une remontée au Québec, notamment dans les régions rurales. Plusieurs comités amorce d'ailleurs ces jours-ci une campagne de recrutement, dont celui de Châteauguay.

On sait que le ministre «politique» du Québec, Marcel Masse, a nommé le ministre Benoît Bouchard comme responsable du recrutement dans la province.

De Montigny Marchand est optimiste quant à un accord sur le contrôle des armes

«Au regard d'un passé relativement proche, les perspectives d'avenir des relations Est-Ouest sont encourageantes. Le défi consiste maintenant à traduire ces perspectives prometteuses en accords de contrôle des armements qui soient bien structurés et complets.»

C'est en ces termes optimistes que M. De Montigny Marchand, nouvel ambassadeur du Canada auprès de la Conférence du désarmement, s'est adressé vendredi soir aux participants du «Symposium sur la

surveillance spatiale pour le contrôle et la vérification des armements: les options».

«Il nous faut presser les États-Unis et l'Union soviétique de persévérer dans leurs efforts en vue de la conclusion d'accords encore plus larges.»

Après avoir rappelé l'implication du Canada dans le débat, il a rappelé ses positions: «Certains pays ont réclamé à cor et à cri des mesures immédiates et de large portée, qui restent très vagues, visant à contrôler les activités dans l'espace».

Informer

Quand la Bourse craque



CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'information

«L'heureux moment de dormir tranquille par les temps qui courent, c'est d'adopter des stratégies con-

servatrices, simple question de protéger ses arrières en cas, peut-être pas de krach, mais à tout le moins d'une sérieuse correction.»

«Comme stratégies conservatrices, on peut soit acheter des options de vente sur nos titres qui en offrent, soit augmenter ses liquidités en se débarrassant d'une partie de son portefeuille ou soit vendre des options d'achat sur ses propres titres.»

Ces lignes ont été écrites le 8 septembre dernier, dans la chronique Placements de La Presse, sous le titre: «Le krach approche-t-il?». L'auteur? Un journaliste de 38 ans, qui a l'air d'un jeune athlète tellement il a couru de kilomètres le matin au temps où il s'inscrivait encore au Marathon de Montréal: Michel Girard. Aujourd'hui, il garde toujours la forme grâce au tennis.

Pour ses lecteurs du lundi, Michel Girard représente depuis des mois un «conseiller» prudent et avisé. Pendant que des journalistes de publications spécialisées s'excitaient encore devant une éventuelle et hypothétique remontée des cours boursiers, notre collègue, simplement, renseignait ses lecteurs sur les risques que pouvaient représenter telle ou telle décision.

Semaine après semaine, tout en complétant sa chronique par des reportages documentés sur la Bourse, Michel Girard décrypte, explique, suggère. Toutes les formes de placements boursiers se retrouveront un jour ou l'autre dans sa chronique qui, bien sûr, a cette particularité de coller à l'actualité.

Lundi dernier, devant la fragilité de la Bourse, sous le titre «Il reste deux choix», il écrivait: «On a deux choix: on sort carrément du marché ou on y reste mais en jouant prudemment. Personnellement, je préfère la deuxième solution.» Et d'expliquer comment on pouvait s'y prendre pour jouer prudemment.

Quelques heures plus tard, c'était le début du Lundi noir sur toutes les places boursières. Il écrivait le lendemain, à chaud, alors que des courtiers voyaient déjà poindre les «aubaines» sur le marché: «Les investisseurs intéressés à réinvestir à la Bourse devraient attendre que le marché se stabilise. Avec pareille panique, on ne sait jamais. Les indices peuvent de nouveau chuter.»

Les heures suivantes devaient lui donner raison: après une certaine reprise, la Bourse

a vite montré des signes de fatigue.

Depuis plusieurs mois, Michel Girard mettait les investisseurs en garde contre les dangers d'une correction soudaine du marché. Notre chroniqueur a incité à maintes reprises ses lecteurs à la prudence et a insisté régulièrement sur les incertitudes entourant l'évolution de la Bourse depuis les hausses spectaculaires des dernières années.

Il est toujours gênant de dire: nous avions raison. Surtout quand on œuvre dans une maison de verre où tout se décide si vite que mêmes les erreurs sont parfois explicables. Mais pourquoi taire ces faits à nos lecteurs? S'agissant de la Bourse, La Presse a fait passer l'intérêt de ses lecteurs avant celui des entreprises qui espèrent toujours qu'on leur consacre un article avant chaque émission d'actions.

Le 4 octobre 1986, alors que l'euphorie était encore à son comble pour les titres admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec, Alain Dubuc a causé tout un émoi en signant dans notre journal un important dossier intitulé: «Une Bourse Mickey Mouse».

Le titre se voulait évidemment accrocheur. Il n'a pas raté son effet. Mais son dossier, long, complet, bien documenté, mettait pour la première fois en garde des dizaines de petits épargnants qui achetaient aveuglément des actions REA.

Dans les JRS qui ont suivi, des dizaines de détracteurs, et parmi eux d'éminents confrères, fondaient sur ce pauvre Dubuc qui avait osé s'attaquer à un système qui avait permis à des petites entreprises de chez nous de croître et d'affronter le marché international.

Nous ne voudrions pas nous bomber le torse de fierté, mais nous nous permettons aujourd'hui de noter que La Presse avait raison et que ses bruyants détracteurs se sont depuis longtemps tus afin de faire oublier leur bourde. Car les mois suivants ont vu progressivement se dégonfler le ballon et des milliers de petits investisseurs se retrouver presque captifs d'un marché à la baisse. Et tant mieux pour les maisons de courtage et les hommes d'affaires qui ont profité de leurs économies!

Alors que d'autres se font parfois trop facilement les porte-voix d'intérêts ou d'entreprises dont le but est évidemment de gagner la confiance du public, un journal responsable ne doit jamais oublier qu'il est d'abord publié pour ses lecteurs. Qu'une entreprise veuille retrouver son nom dans un journal crédible, quoi de plus normal. Mais ce journal doit jouer de prudence avant de lancer ses lecteurs dans des aventures financières sous prétexte de ne pas déplaire à un homme d'affaires.

LA LANGUE BIEN PENDUE

PAR LA SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

La Presse du dimanche offre avec plaisir à ses lecteurs, La langue bien pendue, chronique conçue et réalisée par la Société des traducteurs du Québec, afin d'aider les citoyens en toute simplicité à s'exprimer et à écrire plus facilement. Chaque semaine est identifiée la source de la chronique publiée.

C'est pour payer ou charger?

Combien de fois n'avons-nous pas entendu cette expression? Elle nous gêne toujours un peu car nous sentons qu'elle n'est pas française; en fait, elle est le calque parfait de l'expression cash or charge?

Il est inutile de savoir qu'en anglais le mot «charge» signifie frais, prix, tarif, dépense, achat à crédit ou vente à crédit. C'est pourquoi l'anglais est justifié de dire cash or charge? En français, charge ne s'em-

ploie, en parlant d'argent, qu'aux sens abstraits de «responsabilité» et «obligation»; il prend l'enfant à sa charge, être à la charge de quelqu'un, les charges d'un chef de famille.

L'expression Is it cash or charge? se rend en français par Comptant ou à crédit? ou par Voulez-vous que je porte cette commande, cet achat à votre compte?

Source: Les mots dits grands maux, Société d'énergie de la BIE James, Montréal.

Chateau Sur Le Lac

UN NOUVEAU CENTRE D'ACCUEIL DANS L'OUEST DE L'ILE



Bâtie sur un emplacement de choix au bord de l'eau, avec vue imprenable sur la rivière, cette nouvelle maison de retraite luxueuse vous ouvre ses portes.

Cette élégante maison a été conçue et construite de façon à offrir des services infirmiers et médicaux de très haut calibre dans une ambiance familiale chaleureuse, en conformité avec toute la réglementation provinciale et municipale.

- choix de chambres pour une ou deux personnes
- suites
- décoration de luxe — mobilier de style provincial français
- services ergothérapeutiques sur place
- physiothérapeutes privés sur demande
- services infirmiers 24 heures par jour
- 2 médecins disponibles 24 heures par jour

- 4 salles de loisirs — piano — spectacles
- cheminées
- magnifique salle à manger surplombant la rivière
- excellente cuisine équilibrée, supervisée par une diététicienne
- tranquillité jour et nuit grâce au système d'interphone 2 voies
- soins gériatriques professionnels pour personnes âgées et malades chroniques

Pour obtenir plus de précisions ou une visite sur rendez-vous.

Veillez composer **620-9794**
16289, boul. Gouin, Sainte-Genève.

DÉNEIGEMENT



NE PELLETEZ PLUS CET HIVER
APPELÉZ DENIS, C'EST PAS CHER!

441-0533

LES ENTREPRISES DE DÉNEIGEMENT DENIS DUBÉ INC.

Nous desservons les régions de Brossard, Greenfield Park, Saint-Lambert, Longueuil, Saint-Hubert, Boucherville, Sainte-Julie, Saint-Amable, Saint-Bruno, Chambly, McMasterville, Beloeil, Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Basile-le-Grand, Richelieu, Candiac.

Le premier jour

Avec **Michel Viens**
le dimanche
de 9h⁰⁰ à 11h⁰⁰

Invité spécial:
MONSIEUR Jacques Parizeau



CKAC 97.3 LA SUPERSTATION

Les communautés

Une jarun pujllay pour mieux connaître la Bolivie



LILY TASSO

Le centre culturel Kollasuyo, nom millénaire de la Bolivie, organise une Jarun Pujllay ou grande fiesta vendredi et samedi prochains à 20 h à la polyvalente Pierre Dupuy, 1200 rue Parthenais.

Les participants seront transportés dans ce pays des Andes à travers 14 danses caractéristiques de ses trois régions: les tropiques, la vallée et les hauts plateaux. Ils assisteront entre autres à une chapaca, fête des vendanges où hommes, femmes, enfants et vieillards dansent ensemble comme à Tarija, ville située au sud de la Bolivie.

Ils verront également une kantus, danse de remerciement à la Mère Terre, une macheteros, danse traditionnelle de la jungle bolivienne, et une tinko, danse typique de la région minière située au nord de Potosi dans laquelle une lutte contre les mauvais esprits est suivie d'une danse de victoire et d'amitié entre deux communautés. Et tout cela, au rythme

d'une musique originale héritée également des Indiens qu'interprétera le groupe Jach'a Marka, où domine la sampona, flûte de Pan typique de la Bolivie.

« La Bolivie est le seul pays d'Amérique latine à compter une population indienne à 70 p. cent », fait remarquer Gumerinda Fernandez, qui dirige Kollasuyo depuis quatre ans. Elle-même appartient à la nation Quechuas, l'une des deux principales ethnies de la Bolivie, l'autre, les Aymaras, se retrouvant sur le haut plateau. « Ma mère qui a 87 ans porte toujours le costume traditionnel et elle me parle en quechuas », souligne Mme Fernandez qui s'exprime en français.

AFFINITÉS AVEC LES AMÉRINDIENS D'ICI

Les affinités des Boliviens avec les Amérindiens d'ici ont déjà incité le Centre culturel Kollasuyo à organiser depuis trois ans des festivals culturels autochtones Nord-Sud en collaboration avec les Mohawks d'Akwesasme et de Kahnawake ainsi qu'avec les Abenakis d'Odanak. À la fête du week-end prochain, Pachama, le groupe d'information du Centre Kollasuyo, sera présent pour renseigner ceux qui le désirent sur la situation des Indiens des trois Amériques.

À ces manifestations diverses s'ajoute un aspect gastronomique pour donner le goût de ces régions lointaines. Citons, à titre d'exemple, les saltenas, chaussons épicés et piquants à la viande, arrosés de yungeno, boisson alcoolisée à base de jus d'orange. Pour plus de renseignements au sujet du jarun pujllay, on peut appeler: 668-0126 ou 383-1695.



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse
Une danseuse du groupe Kollasuyo exécutant une tinko.

quitté la Bolivie il y a 16 ans avec son mari et leurs trois enfants pour se réfugier au Chili. « Nous étions tous deux engagés dans l'action syndicale très politisée, et nous avons été arrêtés plusieurs fois. Remis en liberté pour 40 jours, nous en

avons profité afin de quitter le pays clandestinement », raconte-telle. La chute du régime Alende en 1973 a poussé les Fernandez à immigrer au Canada et à s'installer à Montréal où vivent aujourd'hui près de 2 000 Boliviens.

BLOC NOTES

EDUCATION INTERCULTURELLE

Demain, 26 octobre, à 19 h au Centre communautaire Christophe-Colomb, local 105, 6865 Christophe-Colomb, l'Association pour l'éducation interculturelle du Québec organise une conférence portant sur « Le traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle dans le matériel didactique francophone au Québec: résultat d'une analyse du contenu du matériel 1986-1987, et réflexion sur les pistes d'interventions futures dans ce domaine ». La conférence sera donnée en français par Mme Marie McAndrew, consultante en éducation interculturelle, avec une présentation en anglais des résultats relatifs au matériel en langue anglaise. Entrée libre.

JOURNÉE CRÉOLE

L'Association littéraire So-syete Koukouy invite les créolophones de Montréal à rendre hommage à la langue et à la culture créoles le samedi 31 octobre, de 14 h à 23 h, à la Polyvalente Henri-Bourassa (6051 boul. Maurice-

Duplessis, Montréal-Nord). Elle marquera ainsi la Journée internationale du créole célébrée le 28 octobre, date choisie par le groupe international Bannzil Kreyol au cours d'une rencontre à Sainte-Lucie en 1983. Deux films, *Nous près nous loin* d'Alain d'Aix et *Vivre en créole* d'Alain d'Aix et Jean-Claude Burger seront projetés au cours de la soirée. Précisons qu'il existe plusieurs créoles parlés d'Haïti à la Martinique et à la Guadeloupe, de la Jamaïque aux Îles Seychelles, de la Guyane à l'Île Maurice et à la Réunion.

SOIRÉE SUR LE SÉNÉGAL

À la Maison internationale de la Rive-Sud, 2465 boul. Lapinière à Brossard, soirée d'information sur le Sénégal avec le concours du mouvement Développement et Paix le vendredi 30 octobre à 19 h 30. M. Mamazou Nziaye, qui vient du Sénégal, parlera du développement communautaire dans son pays et de la

coopération Canada-Sénégal. La soirée se poursuivra avec de la musique et du folklore de l'Afrique de l'Ouest au son de la kora jouée par le musicien sénégalais Diabate Bubacar. Renseignements: Reza 656-7700.

ATELIER SUR LES RÉFUGIÉS CENTRE-AMÉRICAINS

Le Centre interculturel Monchanin poursuit sa série d'ateliers thématiques sur les réfugiés. Il traitera des réfugiés centre-américains le mercredi 28 octobre, de 19 h à 22 h, au 4917 St-Urbain. Renseignements: 288-7229.

SOIRÉE MALGACHE

Au Grand salon O'Keefe, 325 rue Peel, « Valiha » Association malgache du Canada organise une soirée dansante le samedi 31 octobre. Renseignements: 843-8983.

MOIS DU LIVRE JUIF

Pour inaugurer le Mois du livre juif, Dina Halpern, vedette du théâtre yiddish, donnera un récital à l'auditorium Joseph et Ida Berman de la Bibliothèque publique juive le dimanche 1er novembre à 20 h. Renseignements: 931-7531.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

LES MÉDAILLES Québon

Venez encourager Gaétan Boucher à Calgary en février 1988! Participez et courez la chance de gagner l'un des 5 voyages d'une semaine pour 2 personnes aux Jeux d'hiver de Calgary en 88 (valeur approx. de 5 000\$ chaque prix). De plus, à gagner, 240 pièces de monnaie olympique illustrant la discipline du patinage de vitesse (valeur approx. 50\$ chacune).

5 GRANDS PRIX À GAGNER!

Rempissez ce coupon et postez-le accompagné du code-barre (symbole CUP) apparaissant sous les contenants de crème glacée QUÉBON, ou d'un fac-similé reproduit à la main, non mécaniquement, à l'une des adresses suivantes:

Concours "LES MÉDAILLES QUÉBON"	CJRC	NOM: _____	ÂGE: _____
CJMSCKMF	22, rue St-Louis	ADRESSE: _____	
C.P. 1260, Succ. "C"	Gatineau (Québec) J8T 2R9	VILLE: _____	
Montreal (Québec) H2L 4H7	CLP	PROVINCE: _____	CODE POSTAL: _____
CJRPCHIK	C.P. 320	TÉLÉPHONE: (_____) _____	
1300, boul. Laurier	Rimouski (Québec) G5L 7C3		
Sillery (Québec) G1S 1L8	CFVM		
CJRSJCMO	111, boul. de l'Hôpital		
3395, rue King ouest	Amqui (Québec) G0J 1B0		
Sherbrooke (Québec) J1L 1P8	CHNCCHGM		
CJTRUCIB	C.P. 610		
1350, rue Royale	New Carlisle (Québec) G0C 1Z0		
Trois-Rivières (Québec) J9A 4J4			

Formats 1 litre
Toutes saveurs

agropur

ACGL

MICRO ORDINATEURS ACGL INC.

easy pc
de
ZENITH

\$1499

- 2 lecteurs 3.5" de 720 K
- Ecran haute resolution
- MS-DOS à fenêtre pour débutant

AJOUTEZ 99\$* ET OBTENEZ UNE IMPRIMANTE PANASONIC KX-P1080C
Cable non inclus

255-3799
5512 est, Jean-Talon, Saint-Léonard H1S 1L9
667-4971
291 est, de la Concorde, Pont-Viau, Laval
878-3144
400 ouest, Dorchester, Centre-ville, Montréal H2Z 1V5

DANS LE CADRE DU

GAGNEZ UNE MERCEDES

POUR TROIS ANS

OFFERTE PAR Location Pierre Lafleur Ltée

GRÂCE A RADIO CITÉ 107

SALON DE LA PME

Dirigeants et dirigeantes de petites ou moyennes entreprises du Québec, courez la chance de gagner la location d'une Mercedes 300E 1988 pour une période de 3 ans, offerte par Location Pierre Lafleur Ltée. Découpez le coupon de participation en y attachant votre carte d'affaires!

Envoyez ce coupon à: Gagnez une Mercedes pour 3 ans La Presse, ltée C.P. 5035 Succ. Place d'Armes MONTREAL H2Y 3M1 ou déposez-le au Salon de la PME qui se tiendra du 30 octobre au 1er novembre 1987 au Palais des Congrès en y attachant votre carte d'affaires. Le coupon sera publié jusqu'au 1er novembre et le tirage aura lieu le lundi 2 novembre à 16 h 15 à Radio Cité FM 107. La valeur de la location est de 20 000 \$ et le texte des règlements est disponible à Radio-Cité, au Salon de la PME et à La Presse.

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE VOTRE CARTE D'AFFAIRES

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ FONCTION _____
Tél.: (rés.) _____ (bureau) _____
Je suis abonné(e) à La Presse J'achète La Presse en kiosque

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



Deux Québécois se retrouvent parmi les Canadiens qui seront honorés par le gouverneur général pour acte de bravoure, le 11 décembre. Mme Jeanne Sauvé remettra l'Étoile du courage à titre posthume à Joe Saluasiak, d'Aupauluk, en terre inuit, pour avoir sauvé son fils de la noyade. Quant à Daniel Courtemanche, de Montréal, il recevra la Médaille de la bravoure pour avoir sauvé une femme des eaux de la rivière des Prairies en octobre dernier, exploit qui avait incité le jury de La Presse à le choisir comme Personnalité de la semaine.

La galerie Westmount procédera au vernissage des peintures de Kathryn Gabinet-Krooz cet après-midi à 13 h, au 4935A, rue

Sherbrooke ouest, à Westmount. L'exposition se poursuivra jusqu'au 4 novembre. Pour renseignements: 484-1488.

Le jésuite Bernard de Boissière sera l'invité de Marcel Brisebois et traitera de Maurice Zundel cet après-midi, à 13 h, à la télévision de Radio-Canada.

Le YWCA propose, cet après-midi, de 13 h à 17 h, une exposition des oeuvres de cinq artistes, soit Leona Brown, Nicole Geofroy, Ruth Karp, Shirley Katz et Françoise Paré. Pour informations: 866-9941.

Le Musée d'art contemporain propose cet après-midi, à 13 h 30, un atelier sur le verre, matériau utilisé par Mario Merz pour son oeuvre Triple

igloo, exposée au musée jusqu'au 25 octobre. Pour informations: 873-4777.

La violoniste Angèle Dubeau sera la soliste lors du deuxième concert de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières ce soir à 20 h, à Trois-Rivières.

«Lolas Paradise» présente, jusqu'au 8 novembre, une exposition des acryliques sur toile et papier de Kittie Bruneau. Pour informations: 282-9944.

Le Dr Hedwig Wolfram, ambassadeur d'Autriche au Canada, et Nandor P. Loewenheim, consul général d'Autriche à Montréal, ont accepté la présidence du bal annuel de la Société autrichienne de Montréal, qui aura lieu le samedi 14 novembre, à l'hôtel Le Château Champlain. Pour renseignements: 735-7383.

Le cabinet de traduction et de terminologie La langagerie Inc. a décidé de relancer son programme de bourses et de stages à l'intention des étudiants de niveau universitaire spécialisés en traduction et en terminologie. Donald Paquet avait été choisi à l'issue du premier concours en 1985. Pour renseignements: Richard Malo, vice-président aux relations publiques, au 875-8820.

La section bibliothèque et activités culturelles de la Cité de Dorval organise un concours de photos dans le cadre de la célébration de son 20^e anniversaire. Toutes les inscriptions seront acceptées jusqu'au 30 octobre. Pour informations: 633-4170.

Denis Robert procédait récemment au lancement d'Invitation Imago Inc., un nouveau service professionnel de conception photographique.

Robert Bélisle, de Bélisle Sport, Antoine Géloso, de la Société de vin internationale Ltée, et Diane Lanctôt, de Raymond Lanctôt Ltée, seront les conférenciers lors du déjeuner

de la PME organisé par la Chambre de commerce de Montréal mardi, à l'hôtel Le Reine Elizabeth. Pour informations: 288-9090.

Claude Hébert, maire de Candiac, rehaussera de sa présence l'inauguration officielle d'une nouvelle maison modèle du Domaine de la Rivière à la Tortue mardi à 11 h 30, à Candiac.

Le pianiste Claude Webster interprétera des oeuvres de Rachmaninoff et Saint-Saëns lors d'un concert présenté mardi à midi, à la salle B-484 du 200, avenue Vincent-d'Indy. Pour informations: 343-6479.

C'est un Canadien, le Dr Robert McLaren, qui, depuis le 1^{er} septembre, occupe le poste de directeur exécutif du télescope Canada-France-Hawaï.

Le Club Optimiste Rosemont-Montréal Inc. célèbre cette année son 20^e anniversaire de fondation. Le club est présidé par Robert Paquin.

Paul Dell'Aniello, qui est directeur de la chaire de management à l'UQAM et qui fut le cofondateur du Salon de la PME, vient de publier Un plan d'affaires gagnant chez Publior Livres.

Pari-manie, tel est le nom d'un nouveau jeu qui sera lancé mardi à 14 h, au 5318, avenue du Parc.

The city and the river, a case study on the habitation of the San Antonio River. Tel est le thème de l'exposé de Lawrence De Martino présenté dans le cadre des conférences Hydro-Québec mardi à 18 h, à la salle Saint-

Sulpice de la bibliothèque nationale du Québec. Pour informations: 343-6835.

Guy Ménard, directeur de la Caisse populaire de Maniwaki, a accepté la présidence du Club des bâtisseurs récemment instauré dans la région de Maniwaki.

Lona Battley, agent publicitaire de la bibliothèque municipale de Beaconsfield, rappelle que les candidatures au concours de sculpture de citrouille seront acceptées jusqu'à 20 h 30 vendredi. Pour renseignements: 697-9040.

La bibliothèque municipale des Sources, à Roxboro, propose, jusqu'à la fin d'octobre, les sculptures de Raffaele Rotondo, l'«artiste du mois».

A MARDI



Rallye de la survie

Encore une fois cette année, l'UNICEF profitera de la soirée de l'Halloween, le 31 octobre, pour lancer sa campagne de souscription sous le thème Rallye de la survie, et qui se poursuivra jusqu'au 15 novembre. Un des ambassadeurs de l'UNICEF, Roland Bourget, directeur du Service de la police de la CUM, dépose quelques sous dans la tirelire d'Isabelle Lemire, Annie Proulx et Sébastien Marchand.

PERSONNALITÉ - MYSTÈRE

Gracieuseté de SEARS

L'identification de l'excellent comédien Albert Millaire n'a causé aucun problème aux lecteurs assidus de cette chronique, qui ont présenté la bonne réponse dans la très grande majorité des cas. Le collègue journaliste Paul Roy a tiré au sort parmi ces bonnes réponses les lettres de cinq personnes dont les noms s'ajoutent à la liste des finalistes pour le prochain tirage. Il s'agit de Pauline Beauséjour, de



Montréal-Nord, Louise Brunet, de Sainte-Thérèse, Lise Carle, de Repentigny, Hélène Hétu, de Joliette, et Fabiola Robin, d'Anjou. Le prochain tirage aura lieu le 30 octobre, à 11 h, et le gagnant recevra un bon d'achats de \$100, gracieuseté des magasins Sears et de La Presse.

La personnalité-mystère de cette semaine est facile à identifier. De racines autochtones, elle possède une des plus belles voix du Québec chez les chanteuses populaires. Si vous reconnaissez cette personne, vous pouvez le faire savoir en écrivant le plus rapidement possible à TÊTES D'AFFICHE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9. Prière de joindre la date de parution à la réponse.



Montréalités

La police empêche les orangistes d'incendier la maison de Louis-Hippolyte Lafontaine



MARIANE FAVREAU

«L'arrivée de la police sauve seule la maison de l'incendie... et «l'affaire Overdale» sauve de l'oubli une page dramatique de notre histoire nationale, celle justement qu'on n'enseigne plus dans les écoles par souci de bonne entente.

«La soif de destruction de la multitude n'est pas encore assouvie; elle se dirige vers la résidence de Lafontaine. Tout ce qu'elle contient est brisée, saccagée; le feu est mis aux étables et l'arrivée de la police sauve seule la maison de l'incendie.»

C'était le 25 avril 1849. Une foule de 1 500 émeutiers, en représailles contre les initiatives de Louis-Hippolyte Lafontaine, premier ministre du Canada Uni, a pris d'assaut le Parlement et y a mis le feu. Elle s'en prend maintenant à la résidence du premier ministre.

C'est sa maison de la rue Overdale «qui est le témoin de ces événements tumultueux et qui en porte encore les traces sur sa façade», écrit Serge Joyal, président de la Commission politique du Parti libéral du Canada.

En juillet dernier, dans une lettre bien documentée, M. Joyal demandait à la Ville de Montréal, de reconnaître le caractère historique de cette maison du 1395 rue Overdale. Le comité exécutif vient justement de prendre les mesures pour la faire déclarer, ainsi que sa voisine, monument historique. Elle fut occupée par Lafontaine de 1849 jusqu'à son décès en 1864.

Nous empruntons les explications suivantes à M. Joyal qui, s'appuyant sur deux ouvrages historiques, Sir L. H. Lafontaine, de L. O. David, et Lafontaine et son temps, de A. De Celles, écrit: «C'est l'édifice-témoin le plus éloquent de sa carrière politique.» On voit facilement pour-

quo à l'époque où il y emménage, M. Lafontaine est premier ministre du Canada Uni (Haut et Bas-Canada, soit l'Ontario et le Québec actuels), et chef des réformistes à l'Assemblée. Il a déjà piloté le débat restaurant l'usage de la langue française à l'Assemblée.

L'année 1849 sera la plus difficile de sa carrière. Peu après avoir acquis sa maison, Lafontaine présentait un projet de loi, le 13 février, pour indemniser les victimes du Bas-Canada pour les dommages subis au cours des rébellions de 1837-38. On crie à la «domination française» et la guerre des races éclate de nou-

veau. Malgré une opposition tenace, le projet de loi est enfin sanctionné le 15 mars.

C'est le 25 avril 1849 que les émeutiers mettent le feu au Parlement et saccagent la maison de Lafontaine, en représailles contre ses initiatives. Lafontaine se sauva par les caves du Parlement tandis que sa famille échappa de justesse aux émeutiers à sa résidence.

Ce n'est pas tout. Quelques mois plus tard, Lafontaine apprend qu'un complot vise à l'assassiner. «D'après les renseignements, les Orangistes, auteurs du complot, devaient mettre le feu

à sa maison et essayer, à la faveur du trouble et de la confusion suscitée par l'incendie, d'assassiner le premier ministre», écrit l'historien De Celles.

Des amis de Lafontaine, dont le colonel Etienne-Pascal Taché, se rendent à sa résidence: ils barricadent portes et fenêtres, installent des tables sur lesquelles s'alignent des fusils chargés, posent des paillasses aux fenêtres du premier.

«Dans la soirée du 15 août 1849, une bande de factieux, proférant des menaces de mort contre Lafontaine, défile dans la rue de l'Aqueduc (aujourd'hui

Lucien-L'Allier) et se dirige vers sa demeure. Les plus audacieux escaladent le mur et s'apprennent à sauter dans la cour. Des coups de feu retentissent, un émeutier, Mason, tombe et la bande déguerpit.

Une enquête s'ouvre à l'hôtel Cyrus, Place Jacques-Cartier. «Pendant le témoignage de Lafontaine, poursuit l'historien, un incendie est allumé à l'hôtel dans le but d'assassiner le premier ministre.»

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ça jouait dur dans les rues de Montréal au siècle dernier. Et la maison de Lafontaine, rue Overdale, a alors subi des dommages importants. L'architecte John Ostell est chargé d'évaluer les réparations à faire et de soumettre une demande d'indemnisation à la Ville (qui voyait à indemniser les victimes des émeutes du printemps 1849).

«L'assimilation des Canadiens français dans un Parlement prévu par Lord Durham et le gouverneur Sydenham, fut déjouée par l'instauration des principes démocratiques du gouvernement responsable, écrit M. Serge Joyal. Lafontaine, à juste titre, doit occuper une place privilégiée dans l'histoire du Canada.»

TABLES RONDES SUR LE CENTRE-VILLE

■ Du 2 au 6 novembre prochain, la Ville de Montréal organise des tables rondes dans le but de rencontrer les principaux intervenants intéressés par l'aménagement du centre-ville. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan d'urbanisme de l'arrondissement centre.

Elle vise à aider l'équipe du service de l'Habitation et du développement urbain à préciser le contenu de la version préliminaire du plan d'urbanisme.

Les tables rondes porteront sur différents thèmes qui feront l'objet d'éventuelles interventions dans les domaines de l'habitation, du commerce, des espaces verts, du transport, etc.

L'arrondissement centre est délimité au sud par le fleuve Saint-Laurent, à l'est par l'avenue de Lorimier, au nord par la rue Sherbrooke et le Mont-Royal, à l'ouest par les limites de Westmount et par la rue Guy (au sud de l'autoroute Ville Marie).

Les intéressés peuvent encore s'inscrire, au plus tard demain, auprès de M. Sylvain Ducas, au 872-6434.



L'abbé Jean Martucci

PARC JEAN MARTUCCI?

■ Un citoyen d'Ahuntsic, M. Ronald Gareau, fait actuellement campagne pour qu'on donne au parc des Hirondelles le nom de M. Jean Martucci, décédé en mai dernier à l'âge de 55 ans.

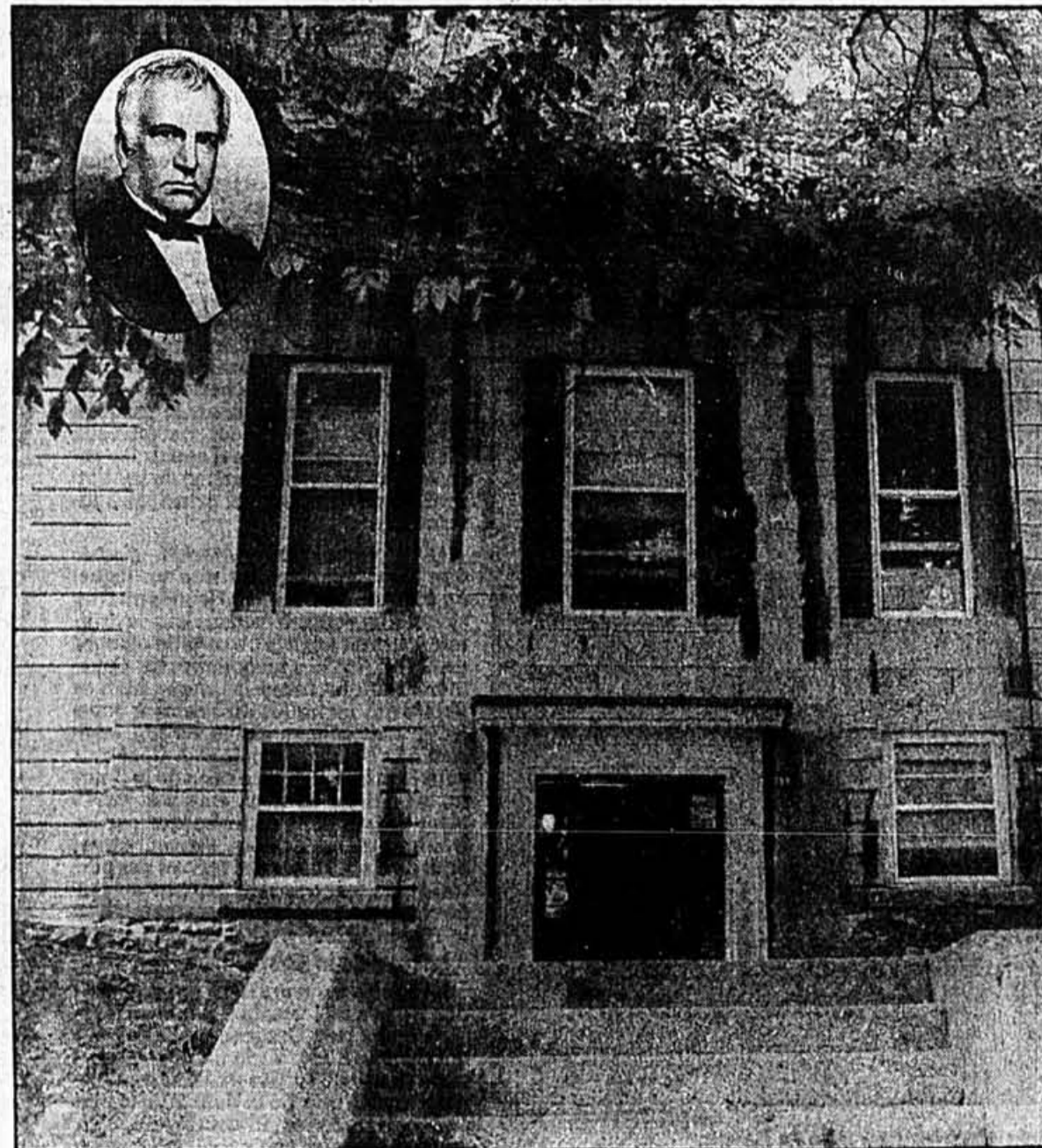
Ce parc est situé dans le quadrilatère formé des rues Fleury, Larose, Sauvé et Iberville et M. Gareau estime que son nom est plutôt insignifiant. Après avoir cherché un nouveau nom qui exprimerait bien la présence des deux principales communautés du quartier (de souches française et italienne), il estime que nul autre que Jean Martucci ne peut remplir ce rôle.

D'autant plus que ce nom est respecté partout et «parle» à tous les Montréalais.

Né à Montréal de parents italiens, Jean Martucci a fait ses études au collège Grasset (dans le quartier Ahuntsic justement) et au Grand Séminaire. Il fut secrétaire du cardinal Léger et professeur à l'Université de Montréal avant de devenir sous-ministre au développement culturel en 1979.

Puis, de 1981 à 1985, l'abbé Martucci dirigea la délégation du Québec à Milan et à Rome, où il prépara la visite du pape à Montréal. Revenu au Québec, il devint président du Conseil de la langue française. Il avait animé longtemps des émissions de télévision sur la bible.

On peut appuyer la pétition de M. Gareau en lui envoyant un mot au 10 455 rue André-Jobin, app. 1, Montréal, H2B 2V7.



Louis-Hippolyte Lafontaine en médaillon et sa maison de la rue Overdale

76

RENDEZ-VOUS 92

1992, 350^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

Après avoir abrité les courtiers en valeurs mobilières pendant 61 ans, l'édifice de la Bourse loge les comédiens du théâtre Centaur.

L'édifice de la Bourse



PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, LA PRESSE

La tour de la Bourse.

GUY PINARD



Depuis l'instauration du Régime d'épargne-action par l'ex-ministre des Finances, Jacques Parizeau, les Québécois ont appris à connaître une nouvelle institution, la Bourse de Montréal, et c'est par dizaines de milliers qu'ils sont devenus des actionnaires d'entreprises québécoises.

En fait, leur intérêt soutenu pour le REA a assuré à la Bourse de Montréal une prospérité sans précédent. Les chiffres sont éloquentes. En 1986, 1,1 milliard d'actions ont changé de mains sur le parquet de la Bourse, un progrès de 70,4 p. cent par rapport à l'année précédente. Même tendance pour la valeur des actions transigées, qui s'établissait à \$16 milliards en 1986, une hausse de 51,5 p. cent par rapport à 1985. Et dans les deux cas, c'était cinq fois plus qu'en 1982.

En d'autres mots, la Bourse de Montréal fait désormais partie de la vie quotidienne d'un nombre toujours grandissant de Québécois, et certains penseurs politiques vont jusqu'à imputer le récent désintérêt des Québécois pour « la cause » à la préoccupation que leur occasionne la gestion de leur portefeuille du REA.

L'histoire de la Bourse

Les origines de la « bourse » se perdent dans la nuit des temps. Toutes les sociétés ont pratiqué le troc sous une forme ou une autre. Toutes les grandes métropoles de l'histoire, de Babylone à Rome, en passant par Thèbes et Athènes, ont possédé leur « bourse » avant même qu'on n'invente le mot, au Moyen-Âge.

Londres et New York, les deux bourses qui ont le plus influencé les pionniers de Montréal, furent créées en 1773 et 1792 respectivement, de sorte qu'elles existaient depuis plusieurs décennies déjà lorsque la Bourse de Montréal fut officiellement constituée en société, en mai 1874. Mais il faut dire que cette dernière fonctionnait officieusement depuis plus de 40 ans lorsqu'on décida de lui donner un cadre légal.

L'aventure commença en 1832 à l'auberge du Marché, mieux connue sous son nom anglais *Exchange Coffee House*. Cet établissement était situé au fond d'une impasse du côté nord de la rue Saint-Paul, tout juste à l'est de la rue Saint-Pierre. L'auberge était la propriété d'un dénommé Goodenough; c'est autour de ses tables que les négociants venaient parler affaires en fumant leur pipe et en prenant un verre de caribou.

Les premières actions à changer de mains à l'*Exchange Coffee House* furent celles de la société Champlain and St. Lawrence Railroad Co., constructeur du premier chemin de fer du Canada, entre La Prairie et Saint-Jean-sur-Richelieu, inauguré en juillet 1836.

L'émission d'actions publiques était une nouveauté à cette époque-là, puisque les entreprises étaient généralement la propriété d'un ou deux actionnaires tout au plus. La Banque de Montréal avait en quelque sorte « lancé » les transactions mobilières avec son émission publique lors de sa constitution en société en 1817, mais près de la moitié des actions avaient été écoullées à New York et en Nouvelle-Angleterre. L'émission d'actions de la Champlain and St. Lawrence, 15 ans plus tard, permit de recueillir les \$50 000 requises pour la construction des 16 milles de voie ferrée (il s'agissait en fait de rails en bois recouvert d'une barre de fer plate).

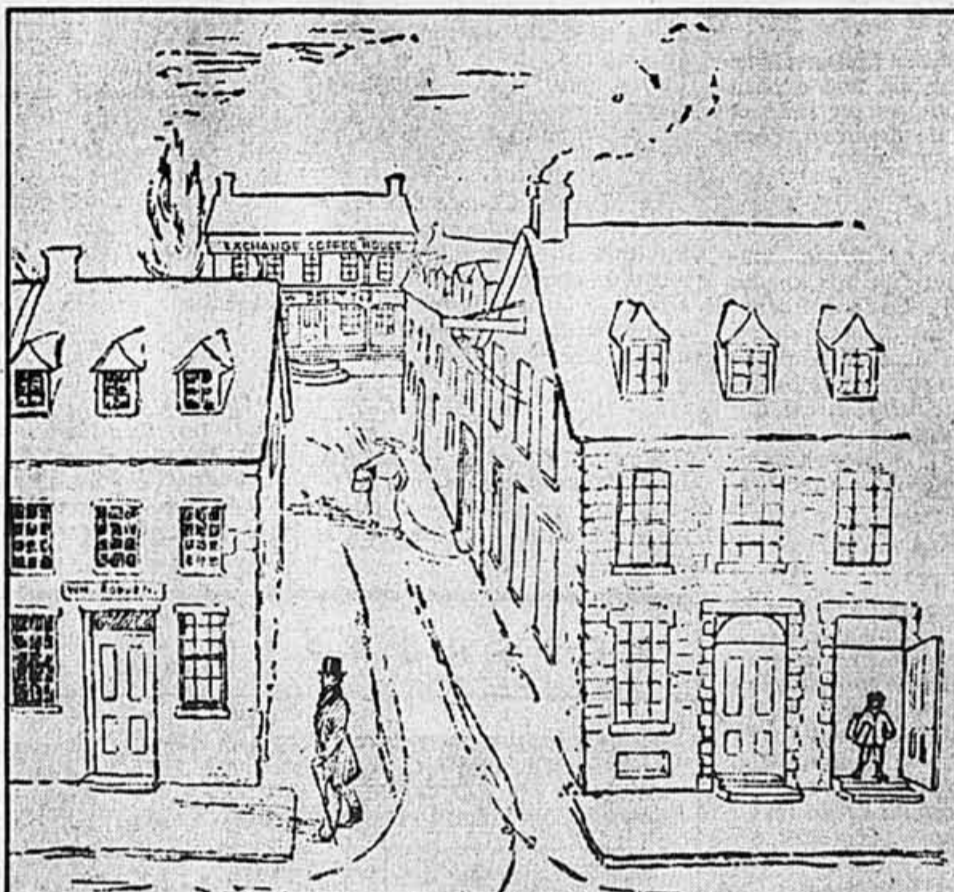
Déjà actifs tant à l'*Exchange Coffee House* que sur la place Royale, les courtiers décidèrent, en 1850, de s'organiser au sein de la Chambre des courtiers en produits.

Jusqu'en 1863, les courtiers échangeaient tout aussi bien le bétail et les produits agricoles que les valeurs mobilières, mais cette année-là, ils se scindèrent en deux chambres: le *Board of Brokers* (la Chambre de courtage) et le *Corn Exchange* (la Bourse des produits agricoles).

L'édifice du Corn Exchange

Tandis que le *Board of Brokers* siégeait chez l'un ou l'autre de ses membres entre midi et 12h30, avant de s'installer au restaurant Privett (l'édifice existe toujours au 222, rue de l'Hôpital), le *Corn Exchange* se trouva un toit dès 1867, au deuxième étage de l'édifice auquel il laissa son nom. Il y fut rejoint par le *Board of Brokers* dès 1868.

Cet édifice construit en 1865 par Onésime et Louis-Joseph Lamontagne, selon des plans de John W. Hopkins, existe toujours, rue Saint-Sacrement, entre les rues Saint-Alexis et Saint-Jean, mais il a subi de nombreuses transfor-



À gauche, l'Exchange Coffee House. À droite, en haut, dessin d'artiste de l'édifice de la Bourse en 1928, avec l'addition du Montreal Curb Market. En bas, à droite, l'édifice de la Bourse aujourd'hui.

mations. Selon la description publiée dans le « Guide des clients d'hôtels pour la Cité de Montréal » de 1874, c'était jadis un édifice à trois niveaux, le dernier étage (peut-être postérieur à 1865) étant aussi haut que les deux autres réunis. Depuis, on a ajouté un plancher à même le volume du dernier étage puis on a exhaussé le bâtiment d'un autre étage.

Conçu à la manière Beaux-Arts, l'édifice comporte trois types de revêtement: la pierre de taille et la pierre bouchardée pour le rez-de-chaussée et le premier étage, et le calcaire aux étages supérieurs. L'entrée principale est surmontée d'un arc surbaissé, avec clé de voûte proéminente, tout comme au-dessus des fenêtres du premier étage (le reste du fenestrage est rectangulaire). De larges pilastres surmontés d'un chapiteau décoré d'un « lot à son » démarquent chaque travée de fenêtres aux deuxième et troisième étages. Une corniche proéminente à modillons sépare le troisième étage du quatrième et un toit plat couronne l'édifice.

Connu sous le nom de « Bourse de Montréal » depuis 1874, le *Board of Brokers* fut constitué en société en 1874. Le premier président du Comité des gouverneurs fut Lorn MacDougall, un des onze fondateurs du *Board of Brokers* en 1863. Né le 12 août 1811 à Auchdoonan, dans la région de Western Isles, en Écosse, MacDougall était arrivé au pays en 1840. Formé à l'école militaire, MacDougall était amateur de chasse à courre et il fit fortune dans le courtage. MacDougall fut réélu jusqu'en 1883, alors qu'il dut quitter pour cause de maladie. Il mourut le 13 novembre 1885.

L'édifice du Merchants' Exchange

Un autre fait important marqua l'année 1883; en effet, cette année-là la Bourse de Montréal déménagea un peu plus à l'est, rue Saint-Sacrement, dans l'édifice du *Merchants' Exchange* ou Bourse des marchands. Actuellement habité par *Le Devoir*, l'immeuble était le deuxième du même nom sur l'emplacement. Le premier édifice construit en 1858 comprenait un rez-de-chaussée, un étage et, tout au haut de la travée

centrale, un pavillon à toit à pignon. Il fut incendié le jour de Noël 1865.

L'édifice actuel fut construit en 1866 par Daniel Wilson selon des plans des architectes George et John James Browne, et est inspiré du style néo-Renaissance italienne. L'immeuble comportait initialement trois niveaux, et le quatrième fut ajouté vers 1900, en remplacement d'un toit à pignon percé de lucarnes, une pour chaque travée de la façade.

L'édifice revêtu de pierre de taille interrompue par la pierre vermiculée comporte sept travées verticales. La travée centrale est la plus intéressante, avec son entrée principale surmontée d'une loggia encadrée de deux impressionnantes colonnes. Rectangulaire au rez-de-chaussée et au troisième étage, le fenestrage est remarquable aux deux autres étages. Au premier, l'arc en plein cintre avec clé de voûte qui encadre les fenêtres repose sur des colonnes divisées à intervalles réguliers par des pierres vermiculées. Au deuxième, ce sont des colonnettes qui supportent les arcs cintrés eux aussi interrompus par des pierres vermiculées. De très larges pilastres encadrent les vitrines du rez-de-chaussée et supportent la structure entre chaque travée à la base. Une première corniche à consoles sépare le deuxième du troisième étage, et une corniche proéminente à modillons en métal couronne l'immeuble à toit plat. L'édifice comprenait au deuxième étage une salle de lecture de 60 pieds sur 32.

À l'époque, les transactions étaient passablement limitées, se déroulant de 10h45 à 12h30, puis, l'hiver, de 14h15 à 15h.

L'édifice de la rue Saint-François-Xavier

Déménagée en 1893 dans l'édifice du *Board of Trade* (ou Bureau de commerce) dont il sera question dans un prochain article, où elle occupait l'*Exchange Hall*, une salle haute de deux étages avec galerie pour le public (une première) et de magnifiques lustres, la Bourse de Montréal décida en 1902 de se doter d'un édifice bien à elle. Il faut dire que le sénateur Louis J. Forget, qui fut président en 1895 et 1896, venait de faire traverser une aventure captivante au

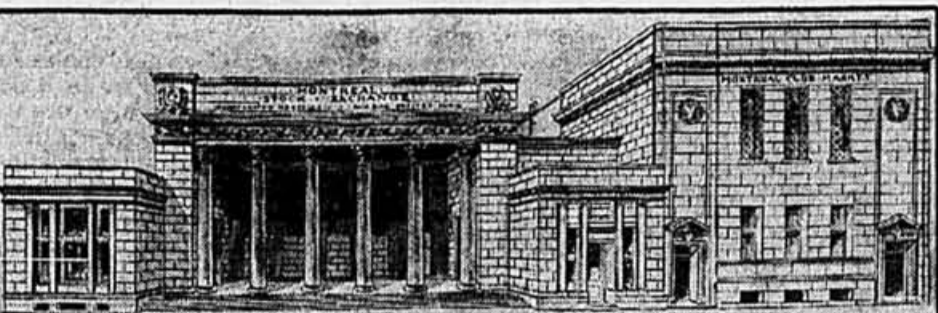


PHOTO THÉODORE LA PRESSE

monde des affaires en concrétisant en 1901, avec Herbert Holt, la fusion de plusieurs entreprises d'électricité et de gaz pour créer une société d'une valeur de \$17 millions, la *Montreal Light, Heat & Power Co. Ltd.* Forget fit un nouveau bon coup, en 1902, en fusionnant la *Dominion Coal Co.* et la *Dominion Iron & Steel Co.*

Les dirigeants de la Bourse de Montréal ne voulaient pas faire les choses à moitié; ils insistèrent même pour que leur édifice se comparât à celui de toutes les bourses du monde. Et c'est ainsi qu'ils confièrent le mandat à George B. Post, architecte de la Bourse de New York, qui travailla en étroite collaboration avec les architectes montréalais Edward et William S. Maxwell.

Sur recommandation de Post, les dirigeants de la Bourse achetèrent, au terme de plusieurs mois de négociations avec les sulphiciens, propriétaires des lieux depuis les premiers jours de Ville-Marie, un terrain de 72 pieds de profondeur sur 109 pieds de longueur en bordure de la rue Saint-François-Xavier, avec option d'extension riveraine de 13 pieds exercée dès le 27 février 1903.

L'immeuble fut construit par Peter Lyall & Sons au coût de \$120 000. Il mesure 72 pieds de profondeur sur 35 de hauteur et 113 de largeur, en faisant abstraction de l'annexe à deux étages de 55 pieds de largeur qui logea le *Montreal Curb Club*, fondé le 4 octobre 1926, rebaptisé Bourse canadienne le 30 mars 1953. Cette dernière fut ensuite fusionnée à la Bourse de Montréal à partir du 1^{er} janvier 1974.

L'édifice de style Beaux-Arts ordonné à la manière d'un temple grec rappelle la façade du temple de Vesta, à Tivoli. Construit en pierre de grès, il comporte trois parties: une aile centrale à un seul étage très élevé, flanqué de deux parties latérales à deux étages, le deuxième étant en retrait.

La façade comprend un hexastyle à colonnes corinthiennes formant un portique de 42 pieds de largeur, débouchant sur des portes pleines à panneau qui ont remplacé les tambours aux extrémités. Derrière les colonnes corinthiennes, on peut apercevoir des pilastres de même style.

La corniche débordante comprend un entablement orné d'une frise représentant des fruits, des rosaces et des têtes de diable. Au-dessus de la corniche, on retrouve deux bas-reliefs représentant les armoiries de Montréal et du Québec. Des pilastres doriques encadrent les fenêtres des parties latérales. Le fenestrage à vitrage fixe est orné de grilles aux formes géométriques.

Le déménagement eut lieu le 20 juin 1904. Le parquet de la Bourse mesurait 49 pieds sur 60 et se trouvait dans une salle haute de 31 pieds, remarquable par sa galerie avec balustrade en fer forgé, ses pilastres corinthiens, son plafond à caissons et la richesse de ses plâtres décoratifs. Répartis sur le parquet, six poteaux supportaient les tableaux d'affichage, les cloches d'appel, les patères et les sièges. Le système de ventilation comptait parmi ses principales innovations.

Le *Montreal Curb Market*, c'est-à-dire le « marché de coulisse » sur lequel on écoullait les titres trop jeunes ou trop spéculatifs souvent vendus sur le trottoir (*curb* en anglais), s'installa d'abord dans l'édifice des télégraphes du *Canadian Pacific*, face à la Bourse. Mais sa popularité incita les dirigeants à construire une annexe sur le terrain adjacent à la Bourse, du côté sud. Construit dans le même style que celui de la Bourse, cet édifice de deux étages et de 45 pieds de hauteur s'en démarque par les frontons de ses entrées, l'encadrement haut de deux étages des travées des portes, et les fenêtres sans grilles au rez-de-chaussée. Le déménagement eut lieu le 1^{er} mai 1929.

La tour de la Bourse

La bourse demeure dans son vieil édifice jusqu'au 21 octobre 1965. Ce jour-là, le maire Jean Drapeau sonna le gong qui signala, à 15h30, la fin des transactions dans cet édifice et le déménagement vers la tour de la Bourse de la place Victoria. Après un court voyage en calèche, le maire appuya sur un bouton



PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, LA PRESSE

L'édifice du Corn Exchange aujourd'hui.

pour donner le signal d'ouverture d'une séance extraordinaire de la Bourse dans ses nouveaux locaux de 10 000 pieds carrés.

Dans ses nouveaux locaux de la tour dessinée par Pier Luigi Nervi et Luigi Moretti, la Bourse de Montréal comptait parmi les bourses les plus modernes du monde, grâce à l'apport de l'électronique. L'édifice lui-même défiait l'architecture et l'ingénierie puisqu'il s'agissait de l'édifice en béton armé le plus élevé au monde.

Quant au vieil édifice de la rue Saint-François-Xavier, il fut transformé en centre culturel à l'instigation de Jacques Languirand. Mais le coût élevé des rénovations entraîna la faillite de la société sans but lucratif. La Fondation du théâtre Centaur racheta l'affaire, et elle administre deux salles de spectacles aménagées à même les parquets des bourses de Montréal et canadienne. L'extérieur a conservé son caractère architectural d'antan, mais l'intérieur a subi d'importantes transformations.

Une histoire remarquable

Malgré des jours sombres comme ceux de la Première Grande Guerre de 1914-18 et du krach du 24 octobre 1929, alors qu'elle traversait une période de prospérité jamais égale — les places de membre se vendaient \$225 000 en dollars de l'époque! — la Bourse a longtemps occupé la première place au pays. Et même si elle a cédé cette place à la Bourse de Toronto sur la scène canadienne, c'est quand même elle qui, depuis dix ans, fait preuve de l'esprit le plus innovateur. Cela dit, il est difficile d'accepter que la brochure de référence offerte par la Bourse de Montréal ne fasse mention que des journaux anglophones de Montréal. Pour les historiens, c'est comme si *La Presse* n'avait jamais existé.

SOURCES: Bourse de Montréal: *Du tableau noir à l'électronique*, par Edgar Andrew Collard, *Qu'est-ce que la Bourse?* et *Rapport annuel 1986* — Ministère des Affaires culturelles, *Inventaire patrimonial du Vieux-Montréal: La vieille Bourse de Montréal, Le Devoir*. — *Merchants' Exchange et Corn Exchange* — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, Répertoire d'architecture traditionnelle: *Les banques, Les hôtels et les immeubles à bureaux* — Ville de Montréal: documents divers — Canadian Press Syndicate: *Encyclopedia of Canadian Biography* — Presses de l'Université Laval: *Dictionnaire biographique du Canada* — Hurlig: *The Canadian Encyclopedia* — Documentation de *La Presse*: documents divers.

REPÈRES



Nom: édifice de la Bourse.
Adresse: 457, rue Saint-François-Xavier.
Métro: station Place-d'Armes, direction rue Notre-Dame. Vers l'ouest rue Notre-Dame, puis vers le sud, rue Saint-François-Xavier.



PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, LA PRESSE

L'actuel édifice du Merchants' Exchange où loge Le Devoir.

La moitié du monde

Quel avenir nous préparent les NTR?

HUGUETTE ROBERGE

Pour les uns, ces trois lettres, NTR pour nouvelles technologies de la reproduction, évoquent l'émouvant enlacement d'un couple penché devant le bébé chiffonné qu'une Dame-Nature corrigée-par-las-science vient de leur donner.

D'autres y voient plutôt une épouvantable conspiration de savants-sorciers débouchant sur des manipulations génétiques qui nous préparent Dieu sait quel terrible avenir. Et vous? Qu'en pensez-vous?

Le débat est déjà bien amorcé entre les tenants et les adversaires des NTR, entre qui on trouve une multitude de philosophes perplexes et de politiciens prudents. Il sera de nouveau relancé à notre échelle, cette semaine, dans le cadre d'un grand forum intitulé «La maternité au laboratoire» et organisé par le Conseil du statut de la femme, en collaboration avec l'Institut Simone-de-Beauvoir.

L'événement aura lieu les 29, 30 et 31 octobre, à l'Université Concordia. Vous ne pourrez y être? Alors, prêtez du moins attention à la couverture qu'en feront les différents médias.



Francine McKenzie



Elizabeth Badinter

Un avant-goût. Dans la dernière édition de *La Gazette des femmes*, Gloria Escobel présente les points de vue de six personnalités qui participeront au forum et qui s'affirment de plus en plus comme chefs de file de ce débat de fond: Vito Cardone, un médecin qui se spécialise dans la fécondation in vitro; Marie Lalancette, porte-parole de la Fédération du planning des naissances du Québec; l'écrivaine française Elizabeth Badinter; le philosophe Jacques Dufresne; Édith Deleury, juriste de Québec; et enfin, Francine McKenzie, présidente du Conseil du statut de la femme.

Leurs positions vont du militantisme en faveur de l'imposition d'un moratoire à l'enthousiasme modéré, en passant par la méfiance, le doute et la prudence, devant les perspectives que les NTR ouvrent devant

nous: médicalisation à outrance de la maternité, création et gestion des banques de sperme et d'ovules, fécondations in vivo et in vitro, grossesses sous contrat, concept de l'enfant parfait favorisant sexage-eugénisme-clonage, parthénogénèse, droits du fœtus, et j'en passe.

Des questions extrêmement troublantes seront posées à ce forum d'information, de discussion et de réflexion. En plus des personnalités déjà citées, une impressionnante brochette d'experts (génétiens et autres gens de science, écrivains, journalistes spécialisés, psychologues, etc) viendront d'Australie, des États-Unis, de France, d'Angleterre, de Suisse, de Suède, et d'un peu partout au Canada, pour brasser des idées sur ce sujet, le plus important qui soit puisqu'il concerne directement la vie sur terre. À suivre.



Jacques Dufresne

BLOC-NOTES

ON TRAINE ENCORE...

Les femmes continuent d'être bien moins rémunérées que les hommes au Canada. Celles qui travaillaient à temps plein en 1985 gagnaient en moyenne 64,9 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. Il s'agit d'une baisse par rapport à 65,5 cents en 1984.

C'est ce que révèle le rapport intitulé *Les femmes dans la population active*, publié récemment par le Bureau de la main-d'œuvre féminine de Travail Canada. On y apprend aussi que les femmes continuent aussi d'occuper la majorité des emplois à temps partiel, bien que nombre de femmes sur le marché du travail ait augmenté de 46,3 p. cent au cours des dix dernières années. En 1985, elles représentaient 71,9 p. cent de tous les travailleurs à temps partiel.

Cependant, les femmes ont fait des progrès importants en matière de scolarité. Elles ont obtenu la majorité des baccalauréats et des diplômes de premier cycle professionnel décernés depuis 1981. Et, même si elles sont toujours sous-représentées dans les programmes de maîtrise et de doctorat, le nombre des diplômées à ces niveaux a énormément augmenté entre 1970 et 1985.

L'AVORTEMENT AU CANADA

Automne 1987. Le droit à l'avortement est encore et toujours l'enjeu de batailles juridiques et d'un débat à l'échelle nationale. À tous ceux et celles qui désirent cerner tous les enjeux de cette inéluctable question, les Éditions du Remue-ménage proposent le livre passionnant de la journaliste Anne Collins (*Globe and Mail*, *MacLean's*, *Chatelaine*) enfin traduit en français. \$21,95. Tous les aspects de la question y sont abordés et on y trouve plusieurs excellentes pistes de réflexion.

RECHERCHE EN FERTILITÉ

Le Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) entreprendra bientôt une recherche auprès de 250 femmes, pour déterminer la fiabilité d'un indicateur électronique de fertilité appelé BIOSELF 110, qui s'inspire de la méthode symptomatologique. Thermomètre électronique doté d'une mémoire et d'un microprocesseur, l'appareil enregistre quotidiennement la température matinale de l'utilisatrice, et le premier jour de chacun de ses cycles.

Il analyse ces données et, par voyants lumineux, informe la femme sur son état de fertilité. On y voit une solution de rechange aux méthodes artificielles de contrôle des naissances. Cette étude sera menée par deux équipes du CHUL, dirigées par les docteurs Jean Drouin et Jacques Rioux.

QUAND LES FEMMES PASSENT À L'ACTION

Un collectif d'écriture issu du Centre des femmes des Cantons, de Cowansville racontent, dans un petit livre fort intéressant récemment publié aux Éditions *La Collective Par et Pour Elle*, comment, dans cette localité au sud-est de Montréal, des femmes ont réussi de haute lutte à obtenir de la municipalité l'adoption d'un règlement sur l'affichage et l'étalage de revues porno.

Deux femmes exposent

Pour la première fois en deux ans d'existence, la Maison des Arts de Laval accueille l'exposition de deux femmes artistes, l'une peintre, l'autre sculpteur. On a jusqu'au 1er novembre pour visiter cette exposition des oeuvres de Monic Thouin-Perrault et Pauline Spénard-Bouhillet, intitulée «L'ailleurs». Au 1395 boul. La Concorde ouest, à Laval. Le dimanche, 1er novembre, il y aura en plus une présentation poésie et musique, avec la comédienne Lise Thouin, à 14 h 30. Entrée libre. Inf: 662-4442.

Centre de croissance ÉCOUTE TON CORPS

ÉTIEZ-VOUS UN BÉBÉ DÉSIRÉ?

Plusieurs de vos souffrances présentes peuvent provenir du temps où vous étiez à l'état fœtal, donc avant votre naissance. L'être qui s'incarne enregistre tout dès sa conception. La motivation première pour avoir un enfant doit être de désirer voir un nouvel être naître.

Malheureusement, dans la plupart des cas, la décision de concevoir est basée sur différents facteurs tels que les peurs, ressentiments, rancunes, vengeance, pressions, angoisses et egoïsme.

Les raisons les plus courantes pour des parents de concevoir un bébé sont: 1) Vouloir posséder quelqu'un exclusivement; 2) Avoir quelqu'un dont ils pourront être fiers; 3) Avoir quelqu'un qui aura besoin d'eux, donc se sentir utiles; 4) Désirer consolider un mariage chancelant.

Imaginez la responsabilité d'un bébé qui, déjà avant de naître, doit devenir l'univers de ses parents: rendre heureux deux êtres qui ne peuvent le faire seuls. Cet enfant est conçu avec une énorme pression qui est de remplir les besoins insatiables de ses parents.

Ensuite vient l'enfant qui n'est pas désiré. Déjà il commence à vivre du rejet, de l'humiliation et l'absence de valeur.

Aussi l'enfant qui n'est pas du bon sexe! Le bébé mâle, quand sa mère désire une fille ou vice versa, commence déjà à développer la peur du rejet avant même de naître.

Si vos parents ne vous désiraient pas, c'est probablement qu'eux-mêmes n'étaient pas désirés et ils ne connaissent pas mieux. Il est urgent de lâcher toute rancune envers vos parents car vous avez choisi ces parents (inconsciemment, bien sûr) avant de naître. Vous avez à apprendre à aimer ces parents dans cette vie, c'est-à-dire les accepter même si vous n'êtes pas d'accord ou que vous ne comprenez pas.

Si vous ne faites pas cet acte d'amour, vous deviendrez exactement le même genre de parent que vous n'avez pas accepté.

Où pire encore, vous irez à l'autre extrême et ne voudrez jamais avoir d'enfants.

Que ce soit l'un ou l'autre, vous êtes en réaction à vos parents; vous ne les acceptez pas. Pendant tout ce temps, vous n'êtes pas vous-même et n'écoutez pas vos vrais besoins. C'est ce qui crée beaucoup de stress physique, mental et émotionnel.

Pour plus de détails sur le cours «ETC», vous êtes invités à assister gratuitement en tant qu'observateur, à un cours.

Le Centre écoute ton corps offre une soirée d'information gratuite le jeudi 29 octobre à 19 h 30. Prière d'appeler pour réserver. Nombre limité de places.

Montréal 382-7361 - Régions extérieures (sans frais) 1-800-361-3834

VISITEZ NOTRE SALON DE LA CUISINE 87

MODELE EXCLUSIF 1988 EN MONTRE MAINTENANT

FINANCEMENT 7.7% DISPONIBLE 1^{ère} ANNÉE

PREMIERE QUALITE METROPOLITAIN

OUVERT DIMANCHE ET LUNDI

+ DE 100 MODELES EN MONTRE

- CHÊNE • PIN • ÉRABLE • MÉLAMINE • CHÊNE BLANCHI
- LAQUÉ • CHÊNE • MÉLAMINE • STRATIFIÉ • CERISIER

\$150 DE RABAIS DE RABAIS DE RABAIS

VENEZ CHERCHER VOTRE COUPON RABAIS AU SALON DE LA CUISINE

Un coupon par client applicable sur achat min. \$2,000.00 au prix régulier

ESTIMATION DISPONIBLE

- ★ AGRANDISSEMENT DE CUISINE
- ★ BAIN TOURBILLON
- ★ RAJOUT D'UNE PIÈCE
- ★ TRANSFORMATION D'UNE PIÈCE
- ★ GARAGE 1 OU 2 PLACES
- ★ FINITION DE SOUS-SOL
- ★ 29 ANS D'EXCELLENCE EN GROS TRAVAUX DE RÉNOVATION
- ★ DISPONIBLE SUR PLACE
- ★ EXPERT EN AMÉNAGEMENT DE CUISINE
- ★ PLANIFICATEUR-CONCEPTEUR
- ★ ESTIMATEUR
- ★ CONSEILLER FINANCIER

ÉCONOMISEZ DU TEMPS ET DES EFFORTS AVEC SERVICE DE RÉNOVATION

Métropolitain

DEPUIS 1958

Pour une estimation gratuite à domicile. **482-0600**

Pas de service téléphonique le dimanche

29 ANS DE SUCCÈS

4058 RUE JEAN-TALON OUEST

HEURES D'OUVERTURE

Sam. 10 h à 17 h.
Dim. 11 h à 17 h.
Lun., mar., merc. 9 h à 19 h.
Jeu., ven. 9 h à 20 h.

NOTRE SALON EST OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

PEINTURE ET NETTOYAGE

Nous offrons ce service à la première qualité de peinture. Chaque surface de votre maison est soignée avec des produits de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour protéger la maison, nous effectuons les travaux de peinture, murs, plafonds et tapis. Propriété.

SUR LE CÔTÉ OUEST DE L'ÉDIFICE ARROW CANADA VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

Nous sommes ouvert le dimanche pour vous permettre de visiter notre salon seulement. Mais nous n'acceptons pas de commande le dimanche.

Vente A.V.P.C.

J.m. SAUCIER

(APPORTEZ VOTRE PROPRE CRAYON)

VEZ PROFITER DES RETOMBÉES DE NOTRE GRANDE VENTE EXPLOSIVE

Alignez vos crayons et venez négocier chez J.M. SAUCIER. Durant les prochains jours, c'est vous le patron. Faites votre prix car aucune offre raisonnable ne sera refusée par le Gérant.

À l'entrée de nos 10 Supermagasins J.M. Saucier, nos clients se verront remettre une carte. Il s'agit d'y inscrire l'article de votre choix et de faire votre offre. N'oubliez pas, aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Avec notre carte et votre crayon, vous avez tous les outils nécessaires afin de bien négocier.

NE MANQUEZ SURTOUT PAS VOTRE OFFRE!

ITEM: *Téléviseur couleur*
MARQUE: *Hitachi*
MODÈLE: *M.T. 2550*
PRIX J.M. SAUCIER: *\$ 629.99*
MON OFFRE:
ACCEPTÉ PAR: _____ (GÉRANT)

**ATTENTION!
SOUVENT
IMITÉ
JAMAIS
ÉGALÉ**

HITACHI
MODÈLE MT-2770

**MONITEUR 21"
STÉRÉO MTS**

- Câblodélecteur à 102 canaux
- Télécommande 25 fonctions
- Décodeur stéréo MTS intégré
- Affichage à l'écran (graphique, couleur, volume, canal, etc.)

AUCUN PAIEMENT AVANT*

120 JOURS

AUCUN DÉPÔT* AUCUN PAIEMENT*
Achetez maintenant. Payez dans 120 jours (Paiement en février 1988) sur tout achat de plus de \$300.

*Conditionnel à l'approbation du crédit

RCA

TÉLÉCOULEUR 28" MODÈLE FPR-720 STÉRÉO STYLE MONITEUR

- Télécommande unifiée à 28 fonctions
- Affichage à l'écran de l'heure/canal
- Syntonisation électronique à 120 canaux
- Tube écran teinté à coins carrés
- Système de réduction du bruit
- Contrôle des basses et aigues séparé

Quasar YMQ-6666

FOUR MICRO-ONDES

- Capacité 1 pied cube
- 6 niveaux de puissance/600 watts
- Décongélation "Easy-matic"
- Sonde thermométrique

ENSEMBLE SPODE INCLUS



80 MOIS DE GARANTIE

"LA TRANQUILLITÉ AU FOYER"
J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un supplément.

Technics MODÈLE SÉRIE 410
SYSTÈME DE SON COMPLET 200 WATTS

- Amplificateur intégré 100 watts/canal
- Syntonisateur digital AM/FM-stéréo programmable
- Table tournante semi-automatique
- Magnétocassette double avec copie haute-vitesse
- Deux (2) haut-parleurs 3 voies 125 watts/chacun
- Cabinet audio inclus

CRÉDIT INSTANTANÉ JUSQU'À \$1,500
REMIS SUR ARTICLES DÉJÀ RÉDUITS. PLAN BUDGÉTAIRE
Versement hebdomadaire ou mensuel disponible.

*Conditionnel à l'approbation du crédit

AIWA

MODÈLE CAW35

RADIO PORTATIVE

- AM/FM stéréo
- Mécanisme double cassette
- Double vitesse
- Égalisateur graphique 3 bandes
- Haut-parleurs haute-fidélité 2 voies
- Syntonisateur multibandes ultrasensible

SANS FRAIS

Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels. Demandez votre carte J.M. Saucier.

MasterCard

VISA

J.M. SAUCIER

1234 5678 9101 2345
MARCEL ROBERT

Panasonic

MODÈLE PV-2700

MAGNÉTOSCOPE VHS

- Télécommande infrarouge 14 fonctions
- Syntonisation digitale
- Programmable
- Câblodélecteur intégré 98 canaux

87 manufacturiers de marque reconnue sont représentés dans nos

10 SUPER MAGASINS

Nouvelle ligne téléphonique
SANS FRAIS pour l'extérieur
1-800-361-8187

• RCA • HITACHI • Quasar • Sansui • LUXMAN • ALPINE

ELECTROHOME • Panasonic • Technics • ZENITH

- **BROSSARD**
6835, boul. Taschereau
(entre Chi-Chis et TOYRUS) **445-6388**
- **MAGASIN ENTREPÔT MONTRÉAL**
10090, ST-LAURENT **385-1000**
- **MAGASIN ST-LÉONARD ENTR.**
6860 est, JEAN-TALON **251-0600**
- **LONGUEUIL**
2904, chemin CHAMBLY **651-0070**
- **POINTE-CLAIRE**
971 nord, ST-JEAN **694-9180**

J.m.

SAUCIER

- **GRANBY**
755, rue Principale (Les Halles de Granby) **375-9222**
- **DRUMMONDVILLE**
750, boul. ST-JOSEPH **474-2727**
- **SHERBROOKE**
2300 ouest, KING **563-9191**
- **OTTAWA/NEPEAN**
780, BASELINE ROAD, coin Fisher Heights Plaza **727-0159**
- **OTTAWA/VANIER**
522, MONTRÉAL ROAD ST-LAURENT **744-7890**

Télécouleurs • Fours à micro-ondes • Systèmes de son • Vidéos • Caméras • Radios d'autos • Téléphones cellulaires • Radios portatifs